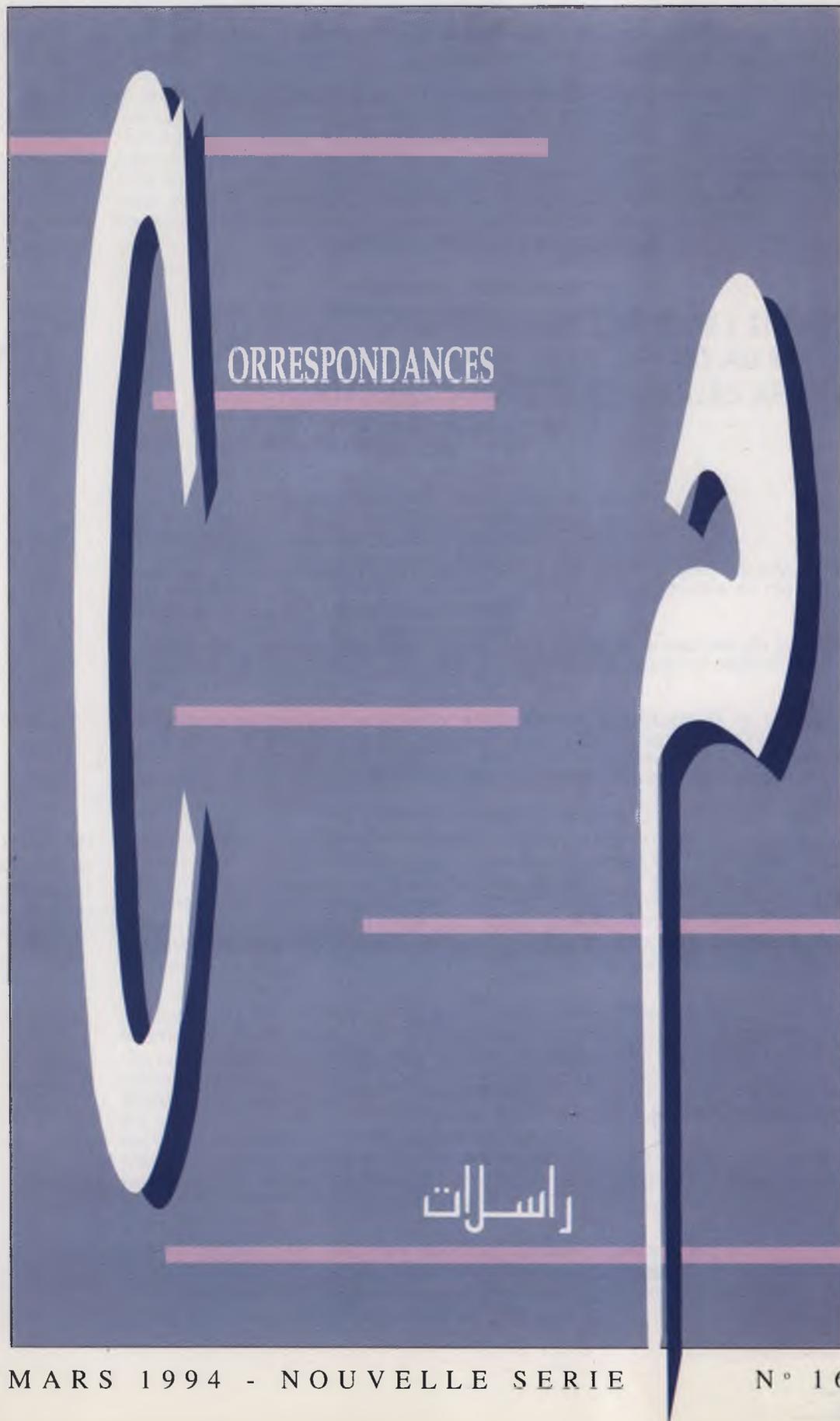


CORRESPONDANCES



C O R R E S P O N D A N C E S

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication
Michel CAMAU

Rédacteur en chef
Robert SANTO-MARTINO

Secrétaire de rédaction
Nicolas PUIG

Rédaction
Jean-Pierre CASSARINO
Mohamed ELLOUMI
Olivier FENEYROL
Alain JAUVION
Mohamed KERROU
Mostafa KHAROUFI
Susan OSSMAN
Anne-Marie PLANEL
François SIINO

Mise en page
Besma OURAÏED

Correspondances est publié par
l'Institut de Recherche
sur le Maghreb Contemporain

IRMC TUNIS
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville - 1002 TUNIS
Téléphone : (1) 79 67 22
Fax : (1) 79 73 76
Télex : 18080

IRMC RABAT
Ambassade de France
Service Culturel, Scientifique et de Coopération
1, rue d'Annaba - RABAT
Téléphone : (7) 76 96 40
(7) 76 96 41
Fax : (7) 76 14 75

Cette publication ne peut être vendue
Abonnement gratuit sur demande
3000 ex. Imprimeries Réunies

POSITIONS DE RECHERCHE s'emploie à faire état de l'actualité de la recherche scientifique dans ses expressions empiriques ou théoriques, ponctuelles ou génériques. Le propos de la rubrique amène, comme c'est le cas pour cette nouvelle édition, la présentation des données récentes et des questionnements en voie de redéfinition.

Si le thème de l'émigration polarise l'attention des décideurs et chercheurs depuis les années soixante, certains aspects du phénomène comme l'intervention économique des émigrés maghrébins dans leurs sociétés d'origine ont été jusqu'ici rarement étudiés.

Désormais, par-delà les analyses quantitatives permettant de saisir les flux de main-d'oeuvre dans leur globalité, plusieurs études de terrain menées dans des foyers de départ s'attachent à mesurer les impacts de cette mobilité.

LES EFFETS DE L'EMIGRATION SUR LES SOCIÉTÉS DE DÉPART AU MAGHREB : NOUVELLES DONNÉES, NOUVELLES APPROCHES.

A propos de :

Etude des mouvements migratoires du Maroc vers la Communauté Européenne, Rapport final préparé dans le cadre du Groupe d'Etudes et de Recherches Appliquées (G.E.R.A.), Rabat, janvier 1992, 199 p.

Analyse des mouvements migratoires dans le sud et le sud-est du bassin méditerranéen en direction de la CEE : le cas de la Tunisie, Rapport définitif, Tunis : CERES, septembre 1992, 225 p. + annexes

The Effects of International Labor Migration on the Maghrib, Actes du colloque organisé par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Tunis I, l'American Institute for Maghribi Studies (AIMS), le Center for Maghribi Studies in Tunis (CEMAT), Hammamet, 21-25 juin 1993 (sous presse à l'Université de Tunis I).

Mostafa KHAROUFI
est sociologue et
géographe, chercheur à
l'IRMC et coordinateur du
programme Espaces-
frontières et dynamiques socio-
culturelles au Maghreb.

Des institutions et chercheurs maghrébins et étrangers ont répondu à deux appels d'offre de la Commission des Communautés Economiques Européennes sur l'"analyse des mouvements migratoires dans le sud et le sud-est du bassin méditerranéen en direction de la CEE" et au programme d'un colloque organisé conjointement par l'Université de Tunis I, l'American Institute for Maghribi Studies (AIMS) et le CEMAT (Center for Maghribi Studies in Tunis) sur le thème : *The effects of International Labor Migration on the Maghrib*.

A l'issue de ces manifestations, trois documents viennent faire le point sur le thème de la rétroaction de l'émigration dans les sociétés maghrébines. Ils sont donc le résultat d'opérations scientifiques qui se sont déroulées presque simultanément partageant un même thème ainsi qu'une orientation nouvelle dans son traitement. Sur la base de ces documents encore à l'état de "littérature grise"¹, il s'agit ici de restituer une convergence parfois problématique d'axes de recherches plutôt qu'un essai de synthèse.

Mais, comment présenter de manière concise ces recherches sans risquer la redite alors que la littérature sur l'émigration est déjà pléthorique ?

¹ Les recherches ayant alimenté le rapport sur l'émigration au Maroc ont fait en partie l'objet d'une publication au sein d'un numéro spécial de la *Revue de Géographie du Maroc*, Volume 15, n°1 et 2, janvier-décembre, Rabat : Publication de l'Association Nationale des Géographes Marocains et de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 1993.

D'une part, les trois documents mettent en lumière la participation active et massive du Maghreb au système des migrations internationales du travail : plus de deux millions de maghrébins vivent et travaillent en Europe, soit l'équivalent de 7,6% de la population active du Maroc, 7,3% de l'Algérie et 9% de la Tunisie.

D'autre part, l'originalité des approches, les données actuelles collectées auprès d'organismes concernés par l'émigration tels que les Offices des travailleurs à l'Etranger, les Banques, les organismes d'épargne, etc., sont complétées par des enquêtes effectuées entre 1990 et 1991 et composent une actualisation des problématiques comme des évaluations statistiques.

Ces travaux abordent la question migratoire sous de multiples aspects : la structure des flux, leurs origines géographiques, les aspects quantitatifs, les causes de la mobilité vers les pays européens ; ils mettent également l'accent sur ses conséquences économiques et sociales sur les campagnes, les villes et sur les mutations des structures familiales dans les pays d'origine.

Cependant, les aspects présentés dans cette note seront volontairement limités aux changements dans les schémas migratoires, au rôle joué par les retombées de l'émigration sur l'urbanisation des campagnes, premières pourvoyeuses de migrants ainsi que sur les villes elles-mêmes, lieux privilégiés de l'investissement des capitaux de travailleurs émigrés.

Privilégier les études pluridisciplinaires et combiner les approches quantitatives et qualitatives ?

Les recherches, en particulier dans le cas des contributions au colloque de l'université de Tunis I-AIMS-CEMAT, sont le fait de chercheurs d'horizons divers. Economistes, sociologues, géographes, anthropologues et psychologues associent les analyses quantitatives à caractère global et les résultats d'observations et d'investigations directes qui accordent un large volet à la dimension humaine ².

Alors que l'approche géographique prédomine dans le rapport sur l'émigration marocaine, privilégiant les études *in situ* en milieu rural et urbain, le cas tunisien conjugue des analyses à caractère macro-économique avec celles de l'espace. Les recherches, de manière générique, précisent comment l'émigration dans ses effets perceptibles aussi bien dans les campagnes que dans les villes, a pu améliorer le niveau de vie et l'habitat.

Les études quantitatives créent les matrices et dessinent les flux ; les recherches qualitatives, effectuées dans les principales zones émettrices de main-d'oeuvre, fournissent des informations récentes sur les retombées socio-économiques de l'émigration. Il est à souligner que les mouvements d'argent et de marchandises font l'objet d'appréciations divergentes ; en l'occurrence les chercheurs restent confrontés aux limites des outils et instruments d'analyse face au repérage des transferts qui empruntent les voies informelles.

L'élargissement des champs migratoires

Dans un contexte méditerranéen en mutation, quelles sont les causes internes et internationales qui sous-tendent les mouvements de population et quelles sont les approches utilisées pour les expliquer ?

Pression démographique sur les ressources disponibles, chômage, déséquilibres régionaux, développement inégal entre les rives sud et nord de la Méditerranée et liens de dépendance, contre-effets de la colonisation sont autant d'éléments qui axiomatisent le modèle répulsion/attraction souvent mis en avant pour déterminer les causes de l'émigration dans une optique fonctionnelle.

L'élargissement des champs migratoires, aussi bien des zones de départ que de celles d'arrivée, et les changements socio-démographiques et professionnels de la population migrante révèlent les mutations survenues au sein du bassin méditerranéen et une complexité croissante des mobilités internes et internationale des personnes.

Les migrations ont affecté dans un premier temps et jusqu'aux années 1970 principalement les campagnes, jouant un rôle essentiel dans la rétention de l'exode rural en assurant un soutien matériel aux communautés villageoises. Elles n'ont cessé depuis de concerner toutes les régions du Maghreb. De même, la structure

2) On aura idée du panorama disciplinaire parcouru à l'évocation de quelques unes des communications proposées : "La survalorisation de l'émigré au détriment de l'image paternelle dans le milieu traditionnel marocain" ; "L'influence de la migration sur les relations familiales des femmes tunisiennes" ; "Femmes au pays : suppléantes de l'absent" ou "chefs" de "ménages ?", etc.

Selon le parti-pris de cette note, mais pour des raisons de cohérence, il n'y a pas lieu ici d'en reprendre un inventaire raisonné.

de la population migrante a changé : le regroupement familial, autorisé selon diverses modalités par les pays d'accueil, a entraîné un rajeunissement et une féminisation plus prononcés des contingents maghrébins (KHAROUFI, 1990). La fermeture des frontières des pays de destination préférentielle comme la France, motive de nouvelles stratégies migratoires, changeant la nature des séjours des migrants en Europe depuis le milieu des années 1970. Aussi, à l'émigration-rotation de l'entre-deux guerres ont succédé des séjours plus longs. En France, l'installation familiale considérée comme une voie de promotion économique, a remplacé l'émigration solitaire qui s'est tournée principalement en direction du sud de l'Europe, Espagne et Italie, au début de cette décennie, avec pour conséquence une présence massive de la communauté marocaine dans ces deux pays. Alors que l'émigration algérienne concentre 90% de ses effectifs en France, pour les Marocains, l'Espagne et l'Italie constituent depuis quinze ans des destinations particulièrement attractives (LOPEZ-GARCIA, 1993 ; ALLIEVI et DASSETO, 1993).

Tableau (1)

Résidents maghrébins en Europe

	Algériens	Marocains	Tunisiens	Total
France 90	820 900	516 400	202 600	1 539 900
Belgique 89	10 644	138 417	6 247	155 308
Hollande 90	600	148 000	41 234	189 834
Allemagne 89	5 924	61 848	24 292	92 064
Italie 90	4 041	77 971	2 400	84 412
Espagne 89	675	14 885	291	15 851
Suisse 89	2 185	2 018	2 705	7 208
Suède 89	5 00	1 200	1 000	2 700
Total	845 469	960 739	280 769	2 086 977

Source : LOPEZ-GARCIA B., *Immigration maghrebi en Espana*, Madrid : Mapfre, 1993, p. 32

Les ressortissants maghrébins représentent dans les pays de la Communauté Economique Européenne 14,5% de la population étrangère, 21,2% de la population étrangère extra-européenne et 0,62% de la population totale.

Si les retours définitifs volontaires et leurs effets sur les sociétés maghrébines restent mal connus, les recensements de populations permettent de saisir les variations d'ensemble de la population étrangère et le nombre de sorties définitives des pays d'accueil. La série statistique qui suit précise cette donnée migratoire à partir de la France, pays qui a tenté de mettre en place depuis 1975, des politiques de retour des migrants dans leurs sociétés d'origine.

Tableau (2)

Maghrébins ayant bénéficié de l'aide à la réinsertion dans la société d'origine (1984 - 1991)

	Travailleurs	Conjoints	Enfants	Ensemble des bénéficiaires
Algériens	12 622	2 691	9 056	24 369
Marocains	3 993	1 012	3 013	8 018
Tunisiens	1 736	827	2 388	4 951
Total	18 351	4 530	14 457	37 338

Source : Office des Migrations Internationales, rapporté par TALHA L. *Migration externe et régulation interne : la dynamique des effets réciproques*, Communication au colloque *The Effects of International Labor Migration on the Maghrib*, Hammamet, 21-25 juin 1993, p. 18, (disponible au CEMAT-Tunis)

Les départs des travailleurs sont comptabilisés dès la fin des années 1970 : 34 300 entre 1979 et 1984 contre 41 005 entre 1984 et 1989. Ils s'effectuent souvent après une longue expérience migratoire (plus de dix ans pour 60% des migrants) et semblent avoir des retombées positives à l'échelle locale. Dans le cas de la Tunisie, ils ont été à l'origine de la création de près de 1816 petites entreprises entre 1975 et 1984, contre 2444 entre 1987 et 1991. Toutefois, la portée géographique des investissements liés aux retours semble accentuer un déséquilibre régional entre les régions du sud qui n'en reçoivent qu'une faible part (11%) et le Sahel tunisien mieux loti en infrastructures (25%).

En drainant plus de deux millions de personnes hors des marchés maghrébins du travail, l'émigration alimente en retour d'importants flux financiers vers les pays de départ. Les épargnes en capitaux et biens de consommation effectuées par les travailleurs à l'étranger représentent des ressources dont l'effet direct sur les économies et les sociétés maghrébines est indéniable.

Tableau (3)

Transferts d'épargne des émigrés résidant en France
(en million de francs français)

	1971	1978	1984	1986	1987	1988	1989	1990
Algérie	778	426	34	41	23	14	13	17
Maroc	363	1 644	4 091	4 953	4 583	4 322	4 281	5 452
Tunisie	135	400	193	601	742	411	401	461
Total	1 276	2 470	4 318	5 595	5 348	4 747	4 698	5 930
Maghreb								

Source : TALHA L. "Migration externe et régulation interne : la dynamique des effets réciproques", in *The Effects of International Labor Migration on the Maghrib*, op. cit., p. 41, (disponible au CEMAT-Tunis)

Quoique substantielles, ces estimations, du reste limitées uniquement à la France, n'intègrent pas les transferts en nature difficiles à appréhender, comme ces marchandises rapportées par le migrant en vacances (commerce des valises), les envois d'argent par voies informelles et les pratiques de compensation financière (achat de biens par l'émigré pour des compatriotes, réglés par ces derniers en monnaie du pays d'origine).

Considérant le volume de ces remises en devises, les gouvernements maghrébins adoptent des mesures d'encouragement des rapatriements : primes, maintien d'un taux de change favorable impliquant plusieurs banques ainsi que les services des Postes, notamment au Maroc et en Tunisie. Un contraste frappant est toutefois souligné entre le comportement de transferts des Algériens d'un côté, et des Marocains et Tunisiens de l'autre. Alors que les premiers n'ont expédié officiellement en Algérie en 1990 qu'une somme équivalente à 27 francs par personne, les Marocains ont envoyé pour la même année environ 9 300 francs par personne (TALHA, 1993, p. 36). L'évolution économique et les politiques de l'émigration de chaque pays du Maghreb semblent être déterminantes des stratégies de l'expatrié. Si le Maroc affiche un souci de favoriser un rapatriement maximum de fonds des migrants, dans le cas de l'Algérie, les études soulignent l'absence d'une politique attractive de l'épargne des ressortissants travaillant à l'étranger. La politique économique de l'Algérie, longtemps basée sur l'accumulation rentière et les ressources pétrolières et l'instabilité de la monnaie locale, expliquent en grande partie le caractère peu significatif des transferts officiels.

Dans le cas du Maroc, les rentrées d'argent liées à l'émigration constituent la principale source de devise depuis la baisse des cours des phosphates, suivie en terme de postes par le tourisme. Elles couvrent même, depuis les années 80, le déficit commercial et jouent un rôle majeur dans l'amélioration de la situation économique du pays. Ainsi, les transferts bancaires des travailleurs émigrés marocains évalués à plus de 300 millions de dirhams en 1968 atteignent plus d'un milliard, cinq ans plus tard, et 16,5 milliards en 1990. En 1987, le montant moyen de

transfert mensuel d'un émigré marocain était de 2211 dirhams, soit trois fois le salaire minimum dans le pays la même année (G. E. R. A. , 1992, p. 86 et p. 88).

En Tunisie, les transferts évalués par la Banque Centrale enregistrent une croissance soutenue durant les premières années de la décennie 1970 (22 millions de dinars en 1971 ; 58,7 millions de dinars en 1975) occupant le troisième rang des rentrées de devises après les exportations des hydrocarbures et ici encore le tourisme.

Quant au regroupement familial, il ne semble pas avoir entraîné de réduction ni modifié les motivations des travailleurs émigrés, notamment les Marocains. Les migrants dont la famille est restée sur place (les 2/3 des Marocains à l'étranger) continuent à adresser d'importantes sommes d'argent en exerçant des pressions sur leurs dépenses ; les raisons qui les ont poussé à partir sont plus proches et le capital thésaurisé pourrait bien servir de justificatif au choix de l'exil et expliquer la forte propension des migrants marocains à envoyer de l'argent au pays (89% des Marocains interrogés contre 78% chez les Algériens).

La cartographie est l'outil courant de repérage des destinations premières des envois de fonds dans l'espace géographique du pays. L'aspect macro-économique est restitué, dans le cas de la Tunisie, par une série de cartes et tableaux indiquant la répartition des transferts par mandat postal sur plus de quinze ans (1975 à 1991). Les gouvernorats et régions où s'expriment encore de fortes traditions de solidarité familiale et qui disposent d'une importante colonie de migrants à l'étranger, à l'instar de Médenine et Tataouline, reçoivent le plus de fonds (464 000 mandats pour un montant de 18 millions de dinars en 1975).

Impact en milieu rural et valorisation du foncier

L'importante participation de la main-d'oeuvre rurale à l'émigration en Europe (entre 1960 et 1974, 75% à 85% des émigrés marocains étaient originaires des campagnes) fournit des éléments explicatifs des attitudes économiques des migrants. Cette émigration sélective se caractérise par une grande attaché des hommes à leur milieu d'origine même si elle génère des effets inégaux sur les campagnes.

Si certaines thèses mettent l'accent sur des impacts indiscutables mais hétérogènes dans les campagnes, d'autres soulignent leurs effets largement positifs. A la diversité des milieux ruraux correspond une variété d'attitudes. Lorsque l'émigration n'a pas entraîné un phénomène de décongestion démographique, elle est susceptible d'insuffler une dynamique à l'agriculture par l'achat de matériel agricole, l'amélioration des cheptels, l'acquisition de propriétés foncières, etc. Par ailleurs, les conditions écologiques, la taille de la propriété foncière, le rapport aux ressources hydrauliques, sont des facteurs qui déterminent les investissements.

A défaut de data concernant l'Algérie, on souligne dans le cas marocain et tunisien un penchant de plus en plus prononcé vis-à-vis de l'activité agricole. Depuis les années 80, en Tunisie c'est la mise en valeur de nouvelles zones d'arboriculture fruitière qui attire les émigrés. Ce choix a permis une valorisation de la terre et un regain du secteur agricole manifesté par l'extension de la motricité et des cultures irriguées dans les foyers de tradition migratoire. Ces derniers connaissent un processus de transformation induit par la diffusion rapide des flux monétaires et un mode de vie propagé par les migrants. Les recherches concernant l'évolution de la relation homme/espace au sein des campagnes indiquent que le système d'autoconsommation cède la place à un système d'échange favorisant l'apparition de structures bancaires dans les villages, à l'exemple du nord-ouest marocain et du sud tunisien (SIMON, 1979, p. 7-8).

Jusque dans la conception du bâti, on note l'adoption de modèles de construction citadins de la maison individuelle (sans cour intérieure dotée d'un rez-de-chaussée à usage économique) et le recours à des matériaux de construction standards (fer, béton armé, briques, etc.) ainsi que la recherche d'un certain luxe (carrelage, faïence, cuisine équipée...). Les relevés des signes extérieurs des investissements des émigrés dans le secteur de la construction et celui des commerces et services rejoignent la description de l'organisation du logement, du mobilier et autres éléments de décoration et de confort : équipement sanitaire, électroménager, etc. (AIT HAMZA, 1993). Le bâti est désormais en rupture avec les modèles de construction locaux ; les modifications des plans des maisons, l'adoption de nouveaux modes architecturaux sont ici les indicateurs d'une "aspiration à la modernité".

En outre, l'émigration a accéléré le phénomène du salariat dans de grands foyers de départ comme le Nefzaoua (sud tunisien) qui connaît une distorsion du marché de l'emploi et une prééminence du secteur du bâtiment parfois au détriment de l'agriculture par raréfaction de la main-d'oeuvre agricole.

La propension à la construction de logements par les émigrés est souvent soulignée. Corrélativement, ce secteur semble mobiliser une large part des transferts des travailleurs à l'étranger tandis que, à l'exemple d'autres régions dans le monde arabe, les investissements productifs directs dans les campagnes d'origine sont rares. La préparation d'une réinsertion ou d'une retraite dans le pays d'origine s'accompagne de capitalisations destinées à acquérir un logement. Leur conséquence sur le développement économique de zones rurales s'est principalement limitée, selon certaines études, à l'amélioration des revenus des anciens émigrés et au renforcement du pouvoir d'achat de leurs familles : ceci a profité particulièrement aux commerces régionaux et au secteur local du bâtiment (MEYER, 1991, p. 198).

Ces transformations, ajoutées à la montée des prix des lots de terrain à l'intérieur des petites bourgades en profonde mutation, vont jusqu'à remettre en question les critères de classement des localités urbaines faisant des émigrés les principaux producteurs d'espace. La juxtaposition d'équipements collectifs implantés par l'État avec l'argent des émigrés permet une croissance des bourgs facilitant leur accès au statut urbain, une diversification de leur économie ainsi qu'une diffusion des flux vers leurs propres arrières pays : implantation de structures bancaires, hôtellerie, bains, dispensaires, etc. Ces changements sont perceptibles aussi bien au nord du Maroc qu'en milieu oasien tunisien où une urbanisation parfois anarchique entraîne par ricochet l'épanouissement de secteurs économiques comme les briqueteries, ainsi que l'émergence de branches jusque-là mineures au Maghreb, telles que les ateliers de menuiserie d'aluminium. Ces mutations sont plus significatives encore lorsqu'elles touchent des régions sans grandes "traditions urbaines" comme la montagne du Rif, où des bourgs, jusque-là sièges de souks hebdomadaires connaissent une très sensible croissance de la construction (BERRIANE et HOPFINGER, 1993, pp. 143-163).

**Effets productifs ou
improductifs en milieu
urbain**

Manifestement, le thème récurrent du logement amène les chercheurs à s'interroger sur sa place dans le projet migratoire. Leurs investigations montrent l'ampleur de la pression et les spéculations auxquelles prennent part les migrants en milieu urbain. La masse monétaire issue de l'émigration figure principalement comme facteur d'incitation au secteur immobilier qui apparaît comme réceptacle privilégié des fonds et une assurance contre l'inflation. Elle participe au renforcement de la valeur sociale du logement et génère une forte spéculation immobilière. Dans certains foyers migratoires, tel Msaken en Tunisie, l'indice principal d'urbanisation est le logement des émigrés dominant le paysage citadin (BOUBAKRI, 1984, pp. 87-99).

En analysant la participation active et substantielle de l'émigration au processus d'urbanisation, les études comblent un vide dans le cas du Maroc, où l'on note la rareté de travaux traitant intégralement des effets des migrations internationales sur les villes. Celles-ci, bien que ne fournissant que tardivement les effectifs de l'émigration, représentent un lieu privilégié pour les retours temporaires ou définitifs. Ce n'est pas le cas de la Tunisie où les épiphénomènes liés à l'émigration et l'occidentalisation des modes de vie jouent un rôle décisif dans les mutations profondes des villes (BOUBAKRI, 1993 ; SIMON, 1990).

Une comparaison entre les foyers de forte émigration et les zones peu touchées par la mobilité internationale permet d'appréhender la portée des retombées de l'émigration sur l'urbanisation. Ainsi, entre 1975 et 1984, les travailleurs tunisiens à l'étranger ont participé à 40% dans les 1050 logements construits (CERES, 1992, p. 160). Aussi bien au Maroc qu'en Algérie, les autorités réservent obligatoirement 10 à 20% des lotissements publics aux émigrés (SIMON, 1985, p. 92).

Si les auteurs insistent sur les effets positifs de la thésaurisation sur le développement de certains secteurs de l'économie, dont celui du bâtiment, d'autres démontrent résolument leur portée limitée comme investissement productif.

Toutefois, en investissant massivement dans le secteur du bâtiment, les émigrés maghrébins donnent à croire qu'ils sont polarisés par un secteur non productif. Or, l'immobilier est un maillon de la chaîne économique puisque, transitant par les circuits bancaires, une partie de cet argent quitte les régions d'origine et se réinvestit dans des zones déjà équipées en infrastructures et principalement les grandes villes.

Par-delà de nombreuses études sur l'émigration maghrébine en Europe, qui ont longtemps été l'apanage de disciplines comme la science politique et la sociologie, les recherches présentées ont initié diverses pistes et approches de la part d'autres disciplines comme la géographie, l'économie, la psychologie, l'anthropologie. Elles montrent que si les données quantitatives globales sont indispensables pour saisir le phénomène de l'émigration et ses effets, elles se révèlent limitées car elles ne s'intéressent que marginalement aux stratégies individuelles, collectives et "ethniques" qui sous-tendent le fonctionnement de l'économie familiale et les systèmes de solidarité. Pour apprécier ces éléments sous-jacents à l'émigration et dépasser le simple repérage des mutations de l'espace, le recours aux approches qualitatives de type anthropologique contribue à mesurer des changements culturels : adoption de modèles de consommation, de mode de vie qui veulent exprimer une "réussite sociale".

Les propositions répétées, de la part des spécialistes, de mettre en place des observatoires des flux migratoires soulignent d'une part, que la mobilité des populations est l'un des phénomènes où la prospective est la plus délicate en l'absence de données récentes ; d'autre part, que le sujet nécessite un affinement constant des approches car ses tendances oscillent entre le caractère inélectable et la régulation.

Mostafa KHAROUFI

Repères bibliographiques

ALLIEVI Stefano et DASSETO Felice. - *Il Ritorno dell'Islam : I musulmani in Italia*. - Roma : Edizioni Lavoro, 1993

AIT-HAMZA Mohamed. - "Migration internationale du travail et urbanisation des espaces oasiens : Kelaat Mgouna", *Revue de géographie du Maroc*, numéro spécial, volume 15, n° 1 et 2, janvier-décembre, 1993, pp. 127-140

BENCHRIFA Abdellatif. - "Migration extérieure et développement agricole au Maroc : Etat de la connaissance, observations empiriques récentes, et perspectives de recherches futures", *Revue de géographie du Maroc*, numéro spécial, volume 15, n° 1 et 2, janvier-décembre, 1993, pp. 51-89

BERRIANE Mohamed et HOPFINGER Hans. - "Impact de la migration internationale du travail sur la croissance du cadre bâti : Le cas du centre de Zghanghane", *Revue de géographie du Maroc*, numéro spécial, volume 15, n° 1 et 2, janvier-décembre, 1993, pp. 143-162

BOUBAKRI Hassen. - "Émigration commerciale en France et nouveaux comportements immobiliers à Ghomrassen". In : *Villes et migrations internationales dans le Tiers-Monde*, Poitiers : Centre Interuniversitaire d'Études Méditerranéennes, 1984, pp. 87-99.

BOUBAKRI Hassen. - "Émigration internationale, espaces et économies régionaux en Tunisie. Étude de cas : Msaken (Sahel tunisien)". - communication au colloque *The Effects of International Labor Migration on North Africa*, organisé par American Institute for Maghribi Studies (AIMS), Center for Maghribi Studies in Tunis (CEMAT), Hammamet, 21-25 juin 1993.

GARSON Jean-Pierre et TAPINOS Georges (sous la direction de). - *L'Argent des immigrés : revenus, épargne et transferts de huit nationalités immigrées en France*. - Paris : Presse Universitaires de France, 1981.

KHAROUFI Mostafa. - "Les maghrébins en France. Migrations de misère et tentatives d'insertion", In *Principales caractéristiques de la main-d'oeuvre émigrée et leurs effets sur les pays de départ et d'accueil*, Le Caire : Central Agency for Public Mobilization and Statistics (CAPMAS), 1992, pp. 567-586, (en arabe).

LOPEZ-GARCIA Barnabé. - *Immigracion maghربي en Espana*. - Madrid : Mapfre, 1993

MEYER Gunter. - "Retours et développement économique. Études de cas en Syrie, en République arabe du Yémen et en Égypte". In : *Les migrations dans le monde arabe*, ouvrage sous la direction de Gilbert BEAUGE et Friedman BUTTNER, Paris : CNRS, 1991, pp. 195-211.

SIMON Gildas. - "Travail en Europe et urbanisation des campagnes au Maghreb" In : *Urbanisation, réseaux urbains, régionalisation du Maghreb*, Tours : Conseil Scientifique de l'Université, Poitiers : Centre Interuniversitaire d'Études Méditerranéennes, 1979, pp. 5-14.

SIMON Gildas. - "Migrations internationales de travail et mutations urbaines dans le monde arabe", *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 25, janvier 1985, pp. 88-95.

SIMON Gildas (Sous la direction de). - *Les Effets des migrations internationales sur les pays d'origine : le cas du Maghreb*. - Paris : SEDES, 1990

TAPINOS Georges Photios. - "Les migrations extra-communautaires et l'avenir des populations étrangères", *Cahiers du Centre d'Études sur les Mouvements Migratoires Maghrébins*, n° 2, 1993, Oujda : L'émigration marocaine vers l'Europe, pp. 23-38

La note proposée par RECHERCHES EN COURS est issue d'une étude effectuée par Abdelkader GUITOUNI pour l'obtention d'un doctorat d'Etat sous la direction de Jean-François TROIN à URBAMA - Tours.

Le réseau urbain du nord-est marocain, exprime la réalité propre d'une région excentrée. Les points d'appuis de cette régionalisation sont à rechercher dans la position géographique mais aussi dans l'histoire et les conditions spécifiques de la colonisation.

Cet espace, longtemps marginal, connaît des transformations notables perceptibles à travers l'influence qu'exercent la proximité des enclaves espagnoles (Ceuta et surtout Mellilla) ainsi que la réouverture de la frontière maroco-algérienne.

L'articulation interne du nord-est au sein de l'espace marocain et maghrébin est rythmée par la constitution de pôles économiques (Oujda, Nador, etc).

La région paraît s'animer et se peupler de centres commerçants tout en ne parvenant pas à se réaliser pleinement, faute d'une intégration véritable à l'espace national.

LE NORD-EST MAROCAIN : POTENTIALITÉS ET RÉALITÉS D'UNE RÉGION EXCENTRÉE.

Abdelkader GUITOUNI, géographe, enseignant à l'Université Mohamed Ier d'Oujda, est l'auteur d'une thèse de 3ème cycle sur le thème : Les activités de commerce et de services dans le centre-ville d'Oujda (Université de Tours, 1981).

Cette recherche porte essentiellement sur l'identité, au sein de l'espace national, du nord-est Marocain.

Le fait d'être excentrée constitue le caractère principal de cette région et il apparaît judicieux d'en aborder l'étude sous l'angle des rapports centre/périphérie. Toutefois, d'autres facteurs bien spécifiques sont à prendre en compte tels le cadre physique, l'histoire, le peuplement, les potentialités.

Le nord-est marocain : région ou micro-région ?

Le nord-est appartient à la fois au Maroc oriental et à la Région économique de l'Oriental, ensembles vastes dont le premier fonde son unité géographique sur une spécificité climatique (l'aridité) alors que le second résulte d'un découpage administratif groupant trois provinces (Nador, Oujda et Figuig). Depuis la période coloniale, son périmètre a été inclut, partiellement ou globalement, dans diverses régions géographiques à travers les divisions administratives du Maroc ou dans le cadre d'études régionales.

Sans insister sur la notion de région, l'utilisation dynamique ou fonctionnelle du concept semble appropriée pour identifier un espace organisé autour d'un pôle urbain d'où émanent des flux divers.

L'établissement d'une hiérarchie urbaine et l'étude des zones d'influence des principales villes (Oujda, Nador, Berkane...) permettent de distinguer des sous-ensembles au sein d'une zone de grande dimension constituant "le dernier échelon avant l'Etat" (J. LABASSE, 1966).

Outre les limites préétablies, en l'occurrence la frontière avec l'Algérie et la côte méditerranéenne, l'étude, forte des critères physiques et humains, en définit deux autres, à l'ouest et au sud de la région. Couvrant 15 000 km², soit l'équivalent de la moitié de la Belgique, et 2,2% de la superficie du Maroc, le nord-est a totalisé en 1982 environ 1,3 million d'habitants, soit 6,3% de la population marocaine.

Originalité du nord-est et sa place dans l'organisation régionale du Maroc

Le nord-est a longtemps vécu en marge du reste du Maroc. Il a constitué pendant plusieurs siècles une marche historique entre les Mauritanie césarienne et tingitane puis entre le Maghreb extrême (*Al Maghrib Al Aqsa*) et le Maghreb central (*Al Maghrib Al Awssaf*). Longtemps, les souverains de Fès et de Tlemcen le disputèrent et dès le XVIème siècle, il fut brigué par les dynasties chérifiennes du Maroc et les Turcs d'Alger.

Durant la période coloniale où il fut un véritable creuset ethnique groupant Marocains, Algériens, Israélites, Français et Espagnols, le nord-est devint une annexe de l'Oranie (appropriation de terres par les colons de l'ouest algérien, forte immigration algérienne, port de Nemours débouché de la région...). La décolonisation non parachevée, Melilla encore aux mains des Espagnols, le nord-est se retrouve mal intégré à l'espace économique national et exposé aux périlpéties propres des régions frontalières.

Plusieurs particularités découlent de la situation géographique du nord-est. Il se caractérise à la fois comme une région excentrée, mal soudée au reste du pays, éloignée de l'axe Casablanca-Kénitra qui englobe les capitales politique et économique du Maroc, et une contrée limitrophe de l'Algérie. La frontière maroco-algérienne, mur entre les deux pays en certaines périodes, tranche de façon arbitraire le cadre physique.

Le nord-est constitue un prolongement physique du tell Oranais. En outre, Oranie et nord-est sont reliés par deux axes de communication majeurs, la "route impériale" et la grande voie ferrée Gabès-Marrakech par Oran et Oujda, le long desquelles se sont greffés de nombreux centres urbains.

Cette partie méditerranéenne du pays avec son littoral de 200 km fait face à la toute proche côte méridionale de l'Espagne.

La situation du nord-est lui vaut enfin d'être en contact avec le Maroc présaharien dont les influences climatiques défavorables l'emportent sur celles du milieu méditerranéen.

Les facteurs historiques et la position excentrée ont fait du nord-est une région singulière qui accuse un retard économique par rapport aux autres régions du Maroc favorisées par le milieu naturel (Rharb, Sais...), les richesses minières (Plateau des phosphates), l'industrialisation et l'activité portuaire (axe littoral de Casablanca à Kénitra...) ou encore par des ressources variées (plaine du Sous associant agriculture, pêche et tourisme). Nombreux sont les géographes à souligner la distinction entre d'une part, les régions situées à l'ouest des Atlas qui forment "le Maroc essentiel" (J. CELERIER, 1948), "le Maroc privilégié" (J. MARTIN et al. 1967) et d'autre part, les régions orientale et présaharienne représentant des "éléments excentriques" ou "le Maroc déshérité".

Selon l'opinion moyenne, la région du nord-est représente "l'antichambre" de l'Algérie et des pays du Maghreb ainsi qu'un espace de contrebande.

L'armature urbaine du nord-est et sa place dans la hiérarchie nationale

Les villes, ossature de l'organisation régionale

La pyramide urbaine du nord-est est une hiérarchie à cinq niveaux, composée de cinq strates et présente un profil équilibré.

A la base, se trouvent autant les centres urbains promus par décision administrative (1 000 habitants) que les petites villes (10 000 à 20 000 habitants), les premiers ayant accédé au statut urbain lors du recensement de 1982.

Au niveau intermédiaire, Taourit et El Aïoun représentent deux villes moyennes (de 20 000 à 50 000 hab.). Dans la strate supérieure (de 50 000 à 100 000 hab.) Nador et Berkane occupent le niveau de villes régionales avec plus de 60 000 hab.).

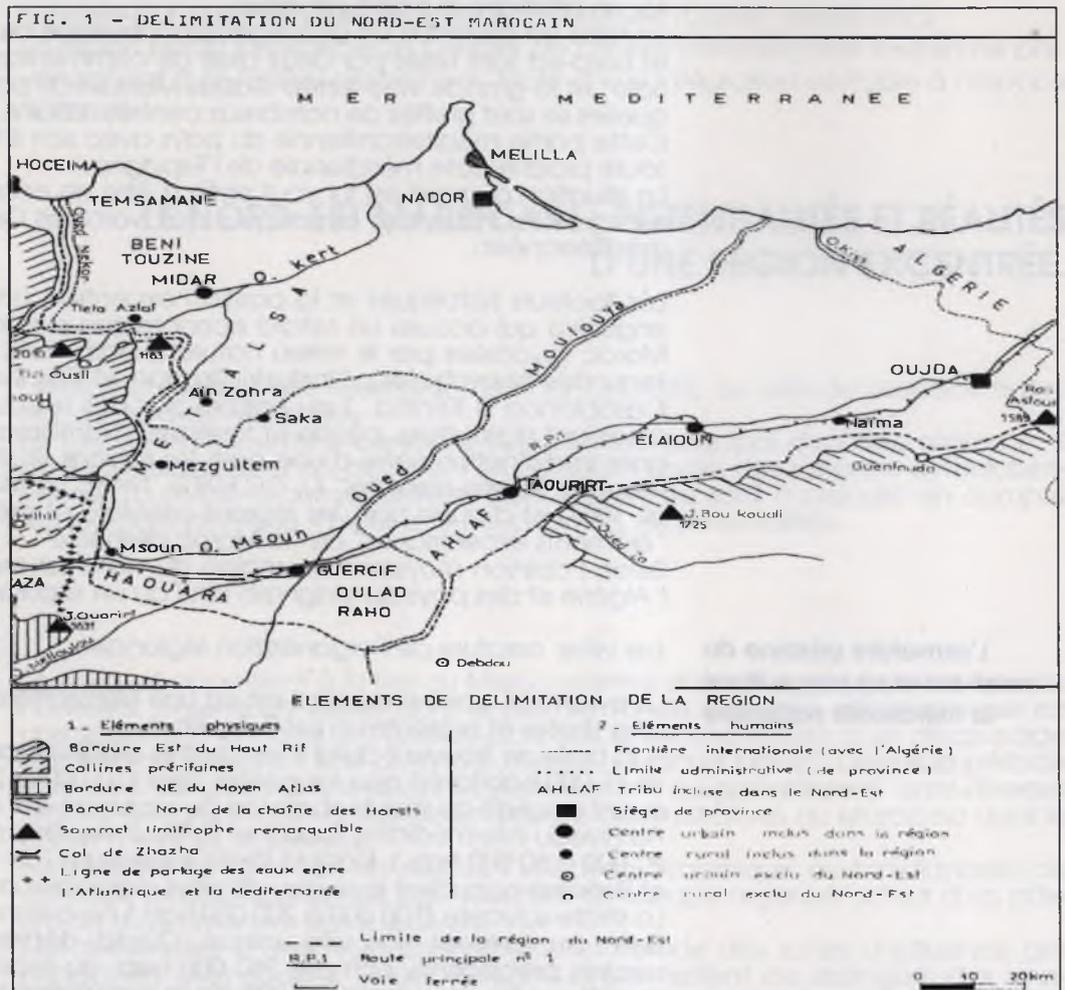
La strate suivante (100 000 à 200 000 hab.) ne compte pas de centres urbains. Enfin, au sommet, une ville unique, Oujda, dépassant de loin par sa taille les centres précédents, compte 260 000 hab. au recensement de 1982, et groupe aussi la moitié des citadins et 20% de la population totale de la région.

L'étude des équipements des villes en commerces et services et les enquêtes sur leurs zones d'influences permettent d'établir à la fois une typologie de leurs fonctions et une hiérarchie : au niveau supérieur, trois villes aux attributions multiples (Oujda, Nador, Berkane), à l'échelle intermédiaire, six villes à charges dominantes (Taourit, El Aïoun, Ahfir, Zaïo, Béni Ansar et Arroul), au niveau inférieur, deux sous-groupes, les uns aux rôles peu importants, les autres à responsabilité unique et fonction d'appui.

Cependant, à l'instar d'autres régions de pays en développement, l'urbanisation du nord-est marocain reste incomplète et mal hiérarchisée pour plusieurs raisons.

Oujda, bien moins peuplée que Fès ou Marrakech par exemple, ne peut prétendre au titre de métropole régionale ; de plus, les villes moyennes sont rares au sein du Maroc du nord-est.

Il n'existe pas de véritable maillage de relations entre les différentes agglomérations. La croissance des pôles principaux (Oujda, Nador, Berkane) freine celle des centres secondaires soumis à leur influence. Par leur position excentrée, les cités quadrillent mal l'espace régional : elles jalonnent les axes routiers majeurs dont le tracé revêt la forme d'une ceinture entourant un vaste espace sous-peuplé et vide de villes. Ainsi la problématique du réseau urbain peut être posée de la manière suivante : est-ce que l'armature urbaine du nord-est est le résultat de mutations et d'innovation économiques (essor du tertiaire privé, agriculture irriguée, industrialisation...) donc un élément positif du développement régional ou est-ce, au contraire, le résultat de l'appauvrissement et de la crise des campagnes (exode rural) et donc une expression de sous-développement ?



Le nord-est est un agencement de micro-régions. Par certains aspects de son rayonnement spatial (fonction universitaire et administrative au niveau de la région économique de l'Oriental, présence d'un tertiaire supérieur et de professions rares...) Oujda représente un facteur d'unité de la région. Par ailleurs, le rôle des villes dans la polarisation de l'espace varie selon leurs aires d'influences commerciales, scolaires, sanitaires, toujours inégales. Au sein des divisions régionales, on peut distinguer, outre des hiatus et des espaces peu polarisés, la zone d'influence d'Oujda, étendue mais tronquée, du fait de la proximité de la frontière maroco-algérienne ; ensuite, le Rif oriental où Nador tire profit de l'enclave espagnole de Melilla ; encore, le double arrière-pays de Berkane ; plaine des Triffa et chaîne des Beni Snassen ; enfin, les "pays" de petites et moyennes villes (d'une part des centres sous-régionaux de Taourirt dont l'aire d'influence est en partie chevauchée par celle d'Oujda et de GuerCIF, d'autre part des centres relais de Zaï et de Midar).

L'armature urbaine du nord-est au sein de la hiérarchie des villes du Maroc

Conformément à la problématique de la marginalité de la région, il convient de situer le réseau urbain du nord-est à l'échelle nationale.

A la tête de la hiérarchie urbaine du Maroc se trouvent deux pôles nationaux : Casablanca, Rabat, capitales économique et administrative, pour lesquelles les dix pôles régionaux (de 100 000 à 500 000 hab. au recensement de 1982) jouent le rôle de relais vis-à-vis des villes de rang suivant national.

Le faible nombre de métropoles régionales intérieures, la dimension de Fès ou de Marrakech, capitales capables de jouer le rôle de "métropoles d'équilibre" pour contrebalancer l'influence de Casablanca-Rabat, autorisent à parler de "Casablanca et le désert marocain" (KAIOUA, A., 1991).

Le poids centralisateur de l'axe Casablanca-Rabat perturbe le fonctionnement du réseau urbain national. Dans sa périphérie proche, il se produit un court-circuitage de certains niveaux urbains. Des villes de troisième ou quatrième rang ont parfois plus de relations dans le domaine économique et commercial avec Casablanca qu'avec leur capitale régionale : Youssoufia par rapport à Safi ou Khemisset par rapport à Meknès. Par contre, ce phénomène n'a pas lieu dans le nord-est du pays de par de sa position géographique particulière.

L'armature urbaine du nord-est n'est pas totalement dépendante du pôle casablancais en matière commerciale et cela pour deux raisons : du fait d'une part, des courants de contrebande issus de l'Algérie et de Melilla, d'autre part, des transferts en nature effectués par les nombreux travailleurs émigrés en Europe.

Approche régionale et modèle centre-périphérie

L'étude de la région du nord-est dans ses rapports avec le centre du Maroc révèle que les liens qui les unissent, en l'occurrence les différents flux de personnes, de marchandises, de capitaux et d'informations reflètent une situation de dépendance. Le centre, favorisé et économiquement en avance, attire à lui les investissements. A l'inverse, le nord-est, région périphérique dominée, est soumis à des prélèvements. D'autres régions dans le monde ont connu cet état de fait : le Mezzogiorno en Italie jusqu'aux années 1950, le Nordeste au Brésil...

Cadre théorique d'une approche géographique systémique, le modèle centre-périphérie est transposable aux différents degrés de l'échelle spatiale

NIVEAU D'ECHELLE SPATIALE	CENTRE	PERIPHERIE
1- Capitale du nord-est (Oujda)	Centre-ville	Banlieue
2- Région du nord-est	Axe Oujda-Berkane Nador	Reste de la région
2- Maroc	Axe littoral Casablanca-Kenitra	Reste du pays
3- Monde	Pays industriels Amérique du nord, Europe occid., Japon	Pays en développement Amérique du Sud, Afrique, Asie

Au premier degré de l'échelle spatiale, un tri s'opère dans les activités implantées aux centres-villes d'où sont redéployés vers la périphérie le commerce banal et l'industrie, du fait de la pression de la demande et de la cherté du foncier. Le transfert d'activités "encombrantes" vers les quartiers éloignés est une forme d'intégration dans l'espace urbain.

Si l'on transpose le modèle au dernier degré de l'échelle spatiale c'est-à-dire le monde, on constate que les pays industriels, qui constituent un centre dominant vis-à-vis des pays en développement, procèdent pour des raisons de coût de production et de recherche de débouchés, à des investissements et à un redéploiement industriel dans la banlieue limitrophe, alors intégrée (Nouveaux pays industriels du sud-est asiatique, Brésil, Mexique, Inde...)

Le même processus au niveau de la région excentrée du nord-est aboutirait, avec le temps et par la force des choses, à l'intégrer pleinement dans l'espace économique marocain.

Dans d'autres parties du monde, à un certain stade d'évolution, les centres finissent par être congestionnés par la forte pression démographique et par les activités économiques, alors que leurs périphéries sont délaissées. Il s'ensuit un renversement de tendance consistant dans le recours aux investissements par les entreprises et à la création d'emplois dans les régions des pourtours, tandis que le centre, plus sélectif en matière d'implantations économiques, s'affine et tend à devenir un hypercentre. Les cas des zones intégrées par ce biais sont le plus souvent relevés dans les pays industriels (Bretagne en France, Vieux sud aux Etats-Unis...) où les pouvoirs publics ont adopté des politiques d'aménagement du territoire et des mesures incitatives (subventions, primes, avantages fiscaux).

Problématique

La problématique de cette étude se résume selon les questionnements suivants. La situation particulière du nord-est ayant contribué à son retard économique et social, les potentialités de la région lui permettent-elles de surmonter le handicap de la marginalité pour se développer et réussir son intégration dans l'espace économique marocain ?

Comment se répercute cette spécificité sur l'organisation régionale ? Crée-t-elle des disparités spatiales ?

Depuis la réouverture de la frontière maroco-algérienne en 1988, la région est en train de connaître des mutations notables. La position frontalière, en l'érigant en région charnière dans l'espace maghrébin, est-elle un atout de taille pour son intégration dans l'espace national ?

Le plan de l'étude s'articule autour de quatre axes principaux.

Le premier se rapporte aux indicateurs et aux facteurs explicatifs de la singularité du nord-est. Eloignement, accessibilité et degré d'enclavement sont des indices de la marginalité dont l'impact sur la région se manifestent par un sous-équipement économique et social. Du fait de sa situation frontalière, le nord-est représente une région extravertie, perméable aux pénétrations étrangères qui y revêtent plusieurs formes : introduction de nouveaux modèles de consommation de la société occidentale par le biais de l'émigration vers l'Europe et de la contrebande à partir de Melilla ; influences culturelles (emprunts linguistiques au français et à l'espagnol lors de la période coloniale, au parler de l'Oranie, impact des médias étrangers, apports et usages venus de l'Algérie : costume, gastronomie, danse et musique). L'isolement et la marginalité de la région s'expliquent essentiellement par deux facteurs : le cloisonnement des unités de relief, la région ne communiquant avec le Maroc occidental que par le passage de Taza ; le poids des conditions historiques et de fixation de la frontière maroco-algérienne à la limite orientale du nord-est ; en marge du "Maroc utile", le nord-est se tournait lors de la période coloniale vers l'Algérie. Durant le Protectorat, l'ancrage du pays à l'ouest avec déplacement du centre de gravité politique et économique vers le littoral atlantique par le transfert de la capitale de Fès à Rabat et par le choix de Casablanca comme port principal du Maroc, donne lieu à une nouvelle organisation de l'espace national où le nord-est fait figure de région périphérique.

Le second axe examine l'équilibre entre la population et les ressources de la région. Le nord-est est partiellement surpeuplé (le Rif oriental littoral et les Beni Snassen sont les montagnes les plus peuplées du Maroc). Les potentialités propres à la région s'avèrent insuffisantes : l'agriculture menacée par les sécheresses, les ressources minières sont peu valorisées, le littoral est sous-exploité pour la pêche et le tourisme balnéaire... Aussi, les habitants ont-ils recours à des ressources extérieures ; à l'émigration vers l'Europe : le nord-est est la première région de départ au Maroc et occupe le premier rang pour le montant des dépôts des Travailleurs Marocains à l'Etranger (TME) ; en 1992 les provinces de Nador et d'Oujda totalisent respectivement 3,1 et 1,8 milliards de dirhams devançant de loin le Grand Casablanca (1,5) et représentant 32% des dépôts de TME, mais aussi à la contrebande à la fois avec l'Algérie et l'enclave espagnole de Melilla.

L'étude aborde ensuite l'organisation de l'espace et son fonctionnement dans le dit territoire. Espaces ruraux, souks, infrastructure des transports et réseau urbain seront successivement analysés pour aboutir à des divisions régionales.

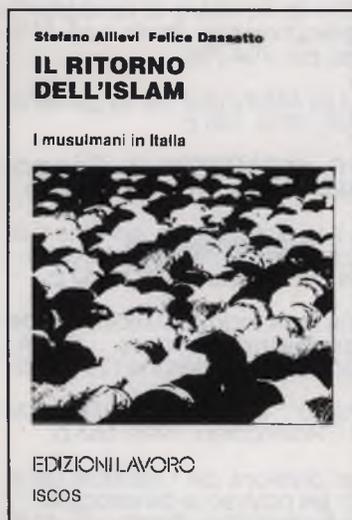
Enfin, le dernier point de la recherche a trait au développement et à l'intégration de la région dans l'espace économique marocain avec en perspective un grand Maghreb où le nord-est serait une région centrale potentielle.

Abdelkader GUITOUNI

Repères: Bibliographie

- BEGUIN H. - "La ville et l'industrie au Maroc", *Revue Tiers-Monde*, volume XII, n° 45, janvier 1971, Paris : P.U.F., pp 145-166.
- BEGUIN H. - *L'Organisation de l'espace au Maroc*. - Bruxelles : Académie royale des Sciences d'Outre-mer, 1974, 787 p.
- BELFQUIH M. et FADLOULLAH A. - *Mécanismes et formes de croissance urbaine au Maroc. Cas de l'agglomération de Rabat-Salé*. - Rabat : Librairie El-Maârif, 1986, 3 volumes, 767 p.
- BERRAHAB O. - *Chamâi al-maghrîb al-charqî qabla al-ihlâl al-faransî (Le nord du Maroc Oriental avant l'occupation française)*. - Casablanca : Imprimerie Ennajah el-jadida, 1989, 423 p.
- BERRIANE M. - *Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc*. - Rabat : imprimerie Fedala, 1992, 500 p.
- BOSSARD R. - *Un espace de migration. Les travailleurs du Rif oriental (province de Nador) et l'Europe*. - Montpellier : Université Paul Valéry, 1979, 208 p.
- BOUDEVILLE J. R. - *Les Espaces économiques*. - Paris : P. U. F. 1964, 128 p.
- BOUDEVILLE J. R. - Les notions d'espace et d'intégration. In BOUDEVILLE J. R. - *L'espace et les pôles de croissance*. - Paris : P. U. F. 1968, pp. 23-40.
- BUGNICOURT J. - *Disparités régionales et aménagement du territoire en Afrique*. - Paris : Armand Colin, 1971, 335 p.
- CHARVET J. P. - "La Plaine des Triffa : étude d'une région en développement", *Revue de Géographie du Maroc*, n° 21, Rabat, pp. 3-29.
- COURADE G. - "Jalons pour une géographie de la marginalité", In *L'espace géographique*, n° 2, 1985, Paris, pp. 139-150.
- DOLLFUS O. - *L'Espace géographique*. - Paris : PUF, 126 p.
- DOLLFUS O. - "Le rôle des villes sur leur environnement et dans la formation des régions en pays sous-développés" - *Régions et développement*, Paris : CNRS, 1972, pp. 251-267.
- DRESH J. - "Quelques réflexions sur la régionalisation au Maroc", In hommage à Gérard MAURER, *Les milieux et les hommes dans les pays méditerranéens*. - Etudes Méditerranéennes, n° 11, 1987, Poitiers, pp. 455-462.
- ESCALLIER R. - "Le système urbain marocain : métropoles et petites villes", *Maghreb-Machrek*, n° 96, 1982, Paris, pp. 19-40.
- ESCALLIER R. - *Citadins et espace urbain au Maroc*. Tours : URBAMA, 1984, (fascicule de recherche ; 8-9), 408 p.
- FREMONT A. - *La Région : espace vécu*. - Paris : PUF, 1976, 222 p.
- GEORGE P. - "De la frontière à la région", *Annales de géographie*, Paris : n° 412, novembre, 1966, pp. 704-706.
- GEORGES P. - *Les Méthodes de la géographie*. - Paris : PUF, 1970, 126 p.
- GUICHONNET P. et RAFFESTIN C. - *Géographie des frontières*. - Paris : PUF, 1974, 223 p.
- GUITOUNI A. - *Les activités de commerces et de services dans le centre-ville d'Oujda*. - thèse de 3^{ème} cycle, Tours : 1981, 242 p.
- KAIIOUA A. - *L'Espace industriel maocain de Kénitra à Casablanca*. - Tours : URBAMA, 1984, (fascicule de recherche 13), 280 p.
- KATAN Y. - *Oujda : une ville frontière du Maroc*. - Paris : L'Harmattan, 1990, 683 p.
- KAYSER B. - "Les divisions de l'espace géographique dans les pays sous-développés." - *Annales de géographie*, Paris : n° 412, novembre, 1966, pp. 686-697.
- LABASSE J. - *L'organisation de l'espace*. - Paris : Hermann, 1966, 605 p.
- LACOSTE-DUJARDIN C. et LACOSTE Y. (Sous la direction de). - *L'Etat du Maghreb*. - Paris : La Découverte, 1991, 572 p.
- LAGHOUAT M. - "La situation géo-économique et l'intégration régionale urbaine du nord-est marocain", *Revue de géographie du Maroc*, n°2, (Nouvelle série), Rabat, 1978, pp. 65-85.
- MARTIN J. et al. - *Géographie du Maroc*. - Paris : Hatier, 1964, 255 p.
- NOIN D. - *La Population rurale du Maroc*. - Paris : Hatier, 1970, 255 p.
- NORDMAN D. - *La notion de frontière en Afrique du Nord. Mythe et réalités (vers 1830-1912)*, Thèse de 3^{ème} cycle, Montpellier, 1975, 731 p.
- PERRIN J. C. - "Urbanisation et développement à base régionale", *Revue Tiers-Monde*, Paris : P. U. F., Xli, n° 45, 1971, pp. 45-72.
- SANTOS M. - *Les Villes du tiers-monde*. - Paris : M. Th Genin, Librairies Techniques, 1971, 417 p.
- SANTOS M. - *L'Espace partagé*. - Paris : M. Th Genin, Librairies Techniques, 1975, 405 p.
- TROIN J. F. - "Le nord-est du Maroc : mise au point régionale", *Revue de Géographie du Maroc*, Rabat, n° 12, 1967, pp. 5-41.
- TROIN J. F. - *Les Souks marocains*. - Aix-en-Provence : Edisud, 1975, 503 p. + atlas
- Le Maghreb, hommes et espaces, sous la direction de TROIN J. F. Paris : Armand Colin, 1985, 305 p.
- VOINOT L. - *Oujda et l'Amalat*. - Oran : Publication de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran, 1912, 576 p.

Stefano ALLIEVI, Felice DASSETTO. - Il Ritorno dell'Islam, i musulmani in Italia. - Rome : Edizioni Lavoro, 1993. - 295 p. (ISCOS 22)



A l'heure où l'Europe occidentale ferme ses frontières périphériques et où un processus d'institutionnalisation de l'islam prend forme sur la scène publique dans les pays nord-occidentaux, qu'en est-il de l'islam manifestement présent en Italie depuis la construction de mosquées dans plusieurs métropoles du nord et du sud de la Péninsule ?

Sans prétendre à l'exhaustivité, l'approche veut dépasser l'analyse de données statistiques, souvent insuffisantes pour traduire la dynamique de l'immigration en provenance des pays musulmans, en soulevant la question de la représentation politique et sociale des organes de médiation créés par les immigrés musulmans vivant en Italie, ou institués par les pouvoirs publics locaux.

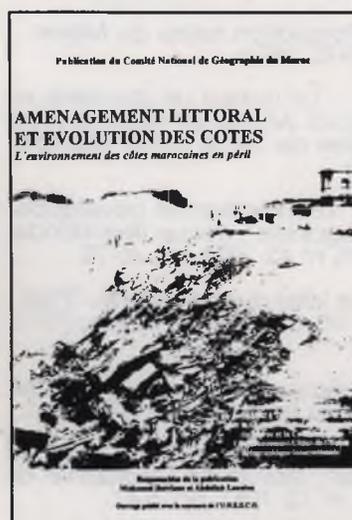
Les modes d'installation des musulmans, le marquage de l'espace urbain visible par les lieux de prières et les mosquées, ainsi que la faiblesse des moyens structurels, montrent que l'*islam italien* s'organise difficilement sur le plan du service religieux. Les mosquées acquièrent, en Italie, le statut d'association à l'instar des amicales et unions (encore peu nombreuses mais bien implantées à l'échelle locale) dont les initiatives d'ordres religieux et culturel participent, par le biais de l'édition ou de rencontres, à la promotion de la culture arabo-islamique.

La visibilité de l'islam dans l'espace public a entraîné l'émergence d'interlocuteurs, des "free lancers" ou hommes frontières, c'est-à-dire des acteurs sociaux musulmans jouant le rôle d'intermédiaires entre les communautés musulmanes et la société dans laquelle ils vivent.

La société italienne a perçu les manifestations de l'islam dans la vie publique (media, institutions, action politique) sans pour autant les appréhender, pour le moment, de façon problématique. Les instances locales se montrent, par ailleurs, assez favorables à la création de mosquées dans leurs communes.

Cette "tranquillité psychologique" pourrait perdurer malgré l'importance des changements que la société italienne traverse actuellement. Fondamentalement, selon les auteurs, l'islam ne devrait pas constituer une menace pour un pays qui s'est toujours présenté comme "une sorte de bloc monolithique indiscuté de l'hégémonie catholique". Toutefois, cela n'exclut en rien le problème de la "pluralisation" des références religieuses.

AMENAGEMENT LITTORAL ET EVOLUTION DES CÔTES : L'ENVIRONNEMENT DES CÔTES MAROCAINES EN PERIL ; sous la direction de Mohamed BERRIANE et Abdellah LAOUINA . - Rabat : Publication du Comité National de Géographie du Maroc, 1993. - 119 p.



Cet ouvrage axé sur la question de l'environnement spécifique aux littoraux est le fruit de la réflexion commune de spécialistes, techniciens et chercheurs portant essentiellement sur la dynamique actuelle des côtes et les critères physiques de leur fragilité. Une attention particulière est accordée à l'impact des aménagements humains sur l'évolution des plages, dunes bordières ou falaises qui ne bénéficient d'aucune protection législative. Le parcours des rivages du nord marocain entre Martil et Casablanca révèle que les atteintes touchant à l'équilibre du système côtier font partie intégrante des problèmes d'environnement sensibilisant l'opinion au Maroc.

La présentation de projets d'aménagements spécifiques aux littoraux tels que les ports de plaisance ou les villages touristiques est l'occasion de souligner les effets de ces installations sur un milieu réputé fragile. L'étude de sites naturels ou aménagés du littoral méditerranéen entre Tétouan et Ceuta et le littoral atlantique entre Tanger et Asilah, permet d'apprécier les conditions naturelles et l'impact des aménagements portuaires sur les plages, le recul et l'érosion des plages atteintes, l'ensablement des ports...

Si l'aménagement est fondé sur une urbanisation excessive, il risque d'amputer les littoraux des protections naturelles que sont les dunes et les forêts. La forte pression foncière et la promotion immobilière générées par le tourisme multiplient les implantations à proximité immédiate du rivage. La baie d'Agadir illustre cet empiètement, l'érosion qui en résulte pouvant entraîner un processus irréversible de détérioration en l'absence d'actions préventives.

L'équilibre et les mouvements sédimentaires littoraux sont sensibles à l'impact des modifications hydrodynamiques induites par les aménagements portuaires : plusieurs études de cas, choisis en majorité au nord du Maroc, analysent les transformations du contexte littoral. D'autres cas indiquent les effets de la pollution sur la côte : nappes d'hydrocarbures et eaux usées sont, sur ce plan, dégradantes pour la biodiversité et les populations.

Seule la protection et les aménagements légers, tels que les nouveaux accès en bois, permettra de limiter les dégradations le long des dunes côtières.

BEN ACHOUR Yadh. - Normes, foi et loi. - Tunis : Cérès Productions, 1993. - 270 p.



Quelles sont les instances productrices de normes dans la culture islamique ? Quels rapports entretient la foi avec la loi ? Des réponses sont apportées à ces questions par ce livre didactique qui condense les éléments d'un cours universitaire d'initiation à la philosophie du droit et de l'Etat. La démarche s'appuie sur l'axiome de l'universalité des outils d'analyse en sciences sociales, sur la rigueur philosophique qui combat les dérives dogmatiques et libère de l'empirisme politique.

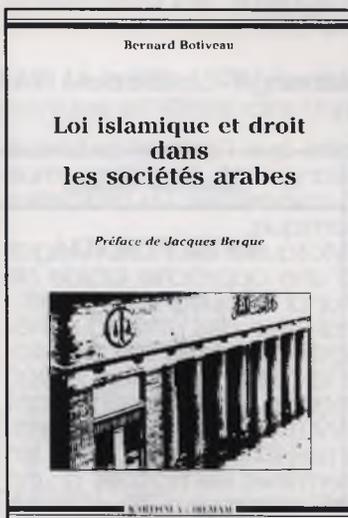
Yadh BEN ACHOUR explore le "continent du droit" à partir des interactions existantes entre les normes juridiques et les autres systèmes normatifs tels que le langage, les codes du raisonnement et du savoir scientifique, les conduites individuelles et collectives, les croyances et les rites, aux valeurs eschatologiques.

Opposant dans sa phénoménologie du religieux, la "théologie fidéiste" selon laquelle la philosophie est une science "profanante, hostile à la transcendance", et la théologie rationaliste, il récuse la première et opte pour une interprétation globalisante, interne et en partie sociologique.

Le débat entre foi et loi est situé dans son contexte théorique et politique. Les jeux du sacré et du profane en matière de droit font ressortir la notion de hiérarchie entre les deux ordres. La laïcité qui, au Maghreb, se présente sous la forme de l'étatisme affirme cette dualité et effectue une séparation entre le citoyen qui monopolise l'espace public et le croyant qui s'attribue la sphère privée.

Le postulat selon lequel "le comble de la laïcité" serait la sainteté, expliquerait que le conflit ait pris, par le passé, la forme d'une opposition entre "islam mystique" et "islam théologico-législatif". Aujourd'hui, l'Etat devient l'instrument de cette laïcisation en inscrivant, dans sa constitution, l'islam comme religion d'Etat. Après l'expulsion du religieux de la sphère politique, et en dépit du projet fondamentaliste ambitionnant de restaurer l'unité originelle, il appartient à l'esprit de gagner sa liberté individuelle pour accéder à la liberté collective : celle de la citoyenneté.

BOTIVEAU Bernard. - Loi islamique et droit dans les sociétés arabes ; préface de Jacques BERQUE. - Paris, Aix-en-Provence : Karthala, IREMAM, 1993. - 379 p.



Version remaniée d'une thèse soutenue à Aix-en-Provence en février 1989 (*Shari'a islamique et droit positif dans le Moyen-Orient contemporain. Egypte et Syrie*) l'ouvrage de Bernard BOTIVEAU marque, suivant l'appréciation de Jacques BERQUE, "une forte avancée scientifique" pour une approche de la politique du droit dans les sociétés arabes.

Il appréhende la relation (conflictuelle) entre loi (Islamique) et droit, suivant trois niveaux d'analyse : la culture juridique, les systèmes normatifs et les usages politiques du droit.

Dressant un état des savoirs sur le droit islamique comme représentation du monde, B.BOTIVEAU aborde le *fiqh* (jurisprudence Islamique) à partir de l'enseignement azharien (Université Al-Azhar du Caire, Faculté de *Shari'a* de Damas). Ce savoir des Ulamas demeure aujourd'hui le système de référence de ceux-là mêmes qui le contestent au nom d'une perception exclusive de la *shari'a*. Il se différencie du savoir produit par l'orientalisme dans la mesure où le droit musulman tendait à offrir une image fixiste de la culture juridique islamique, malgré les nuances introduites par certains auteurs ouverts à l'histoire et à l'anthropologie. L'héritage du *fiqh* a été assumé par le savoir réformiste dans sa tentative d'appropriation de la culture juridique occidentale. Issu des écoles de droit qui ont traduit dans le droit positif les projets politiques des mouvements nationaux, ce réformisme a débouché sur un "droit positif islamique", mutation qui rend vaine toute prétention à un "retour aux sources".

Le "droit positif islamique" participe d'un processus de modernisation institutionnelle tendant à une modification des règles du jeu juridique. A travers l'entreprise de codification, le renouvellement de l'enseignement du droit et l'intervention d'acteurs juridiques nouveaux ou renouvelés (avocats, juges), B. BOTIVEAU pointe une redéfinition des systèmes normatifs faisant place à la nationalité et à la citoyenneté.

Les transformations institutionnelles et les mutations des savoirs mettent à nu la tension entre le droit, le vrai et le réel à l'encontre de l'identité des termes postulée par la notion de *haqq*. De la sorte, elles ouvrent un large espace aux usages politiques du droit, autrement dit aux interventions des acteurs pour faire prévaloir leur conception de la justice et, partant, de la légitimité.

Qui est habilité à dire le droit ? La question résume la recherche d'un nouveau mode d'articulation du politique et du juridique. Le droit focalise de la sorte une confrontation dont l'issue est incertaine au regard des courants qu'elle structure et oppose mais dont la portée quant à l'historisation du droit islamique se dessine :

B. BOTIVEAU suggère, "thèse" majeure qui sous-tend sa démarche, une tendance à une autonomisation croissante du champ juridique.

MEDINA DE SALÉ : ÉTUDES ET HYPOTHESE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE ; sous la direction de Marcello BALBO et Daniele PINI. - Milano : Città Studi, 1993. - 236 p. (Istituto Universitario di Architettura di Venezia)



Dans un contexte urbain morcelé et en rapide extension, la médina de Salé, fondée au XI^{ème} siècle, pose de manière lancinante la question de sa réhabilitation et de sa revalorisation. L'urgence des problèmes de cette ville historique s'inscrit dans l'étude, plus vaste, de la requalification des tissus urbains anciens. Les fonctions de ce noyau urbain et de ses espaces se sont profondément transformées. En vue d'améliorer les services collectifs, l'étude analyse les possibilités de restaurer un ensemble d'éléments essentiels de la structure urbaine, qu'ils soient historiques (remparts, portes, forts, fondouks et grandes demeures) ou symboliques (cimetières).

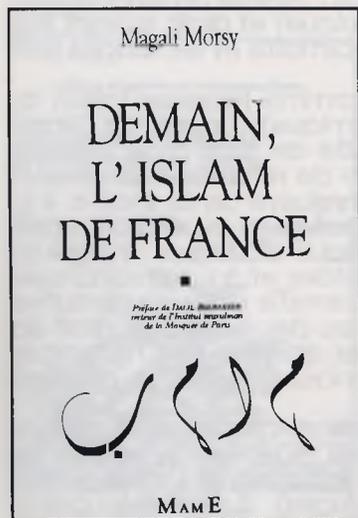
La composition et l'évolution démographique de Salé reflète une présence massive de ruraux et la tendance des groupes sociaux aux revenus plus élevés, à quitter la ville. Une densification de l'habitat (17 000 habitants en 1913, 43 000 en 1960 et 80 000 en 1982) génère d'importantes mutations liées à l'empiètement sur l'espace agricole à l'intérieur des remparts : la *squatterisation* d'édifices comme les fondouks, à usage traditionnellement artisanal et commercial, la précarité des conditions de salubrité et la saturation des infrastructures et des équipements publics. Plusieurs édifices sont réduits aujourd'hui à l'état d'habitat dégradé et servent parfois de locaux annexes, et de simples dépôts. Cette détérioration progressive et généralisée des conditions d'habitation et de l'environnement urbain induit un appauvrissement et une fragilisation des activités économiques.

La proximité de Rabat, où une ville de type européen abrite d'importants services administratifs, fait subir à Salé le contre-coup du développement de la capitale et la marginalise.

La revalorisation proposée par cette recherche privilégie des zones telles que le cimetière Sidi Ben Achir, espace ouvert conçu comme lieu de repos et de détente pour la population des quartiers environnants ainsi que l'aire située de part et d'autre des remparts, zone tampon entre la médina, les rives de l'oued Bouregreg et la ville de Rabat.

Pour rendre à cette médina une centralité, les actions concertées doivent faire appel à l'intervention de plusieurs acteurs afin qu'ils valorisent ses potentialités propres et établissent de nouvelles relations avec la capitale.

MORSY Magali. - **Demain, l'islam de France ;** préface de Dalil BOUBAKEUR. - Paris : Mame, 1993. - 203 p.



"L'affaire des foulards islamiques" a non seulement montré que l'opinion publique française n'était pas prête à participer à un *débat dérangeant* sur l'islam, mais aussi que la vision des politiques tendait avant tout à concrétiser un processus d'intégration mental et culturel plutôt que social et économique.

A l'invitation du Recteur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris, Magali MORSY, historienne, a rédigé ce plaidoyer en faveur d'une *approche lucide de l'aspiration des musulmans de France et du contexte national dans lequel il s'inscrit.*

L'islam en France s'identifie encore trop souvent au mal-vivre des cités, au chômage et à l'insécurité. La représentation que les Français ont de la religion islamique ne tient compte que de leur perception de la (des) communauté(s) maghrébine(s) installée(s) en France. Elle exclut la demande religieuse émanant des Français convertis à l'islam (estimés à 300 000 en 1990). Ces *attitudes d'ethnisation* du religieux se renforcent par l'analyse sommaire du conflit actuel en ex-Yougoslavie. Le besoin pour les musulmans de déterminer les normes d'une autorégulation donnant son plein sens à la notion de communauté, s'avère d'autant plus urgent que la façon d'être du croyant se marque de stigmates dans la société française. Si l'acceptation de l'islam constitue un fait certain, il lui manque encore d'être pensé de façon cohérente.

Une action pédagogique combinée à une *interaction formalisée* deviennent nécessaires pour mettre en adéquation le comportement du croyant et du citoyen. Une instance de médiation ayant une *fonction de régulation sociale* n'exclurait pas l'intervention des juges civils. La particularité des conclusions de ce rapport tient à l'idée que l'*establishment religieux* permettrait d'éclairer la décision juridique.

La question est alors de savoir comment réaliser et faire reconnaître une telle médiation, sans que cela nuise à *"l'identité de la nation et à la cohésion de la Cité"* ? Le préalable consisterait en l'amorce d'un dialogue, d'une *relation dynamique* dans laquelle la société reconnaîtrait la vitalité de la communauté musulmane. En ce sens, le rassemblement des instances étatiques et religieuses pourrait aider à une *sensibilisation* de l'ensemble du corps social et à l'émergence d'une réalité qui, *"pour être spirituelle, n'en est pas moins nationale"*.

LES PRATIQUES CULTURELLES DES JEUNES AU MAGHREB. - Tunis : CEDODEC, 1993. - 162 p. (Centre d'Etudes et de Documentation sur le Développement Culturel, Etudes culturelles)



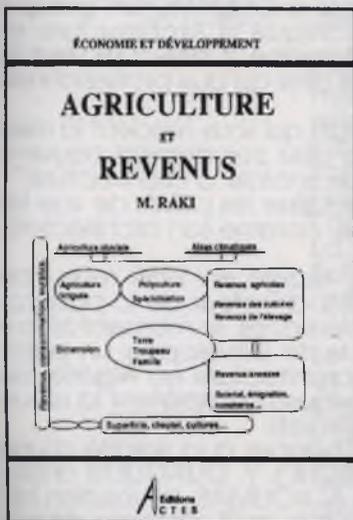
Dans le cadre d'un programme de recherche sur les attitudes culturelles dans les pays du Maghreb, le CEDODEC a organisé en février 1993, conjointement avec l'UNESCO une conférence rassemblant des chercheurs dont les travaux analysent la culture des jeunes. Les axes définis lors de cette rencontre ont permis de cerner les ressources que le milieu familial et la société offrent aux jeunes maghrébins, leurs aspirations et leurs besoins dans le domaine des loisirs, les genres de pratiques culturelles qui recueillent leur adhésion.

Certaines études présentées dans ces actes, fondées sur des recherches de terrain, s'interrogent sur la culture des "jeunes" dans ses liens avec les aspirations et les biens culturels. L'analyse des résultats d'une enquête effectuée dans le Grand Tunis, montre combien les pratiques culturelles sont déterminées par l'héritage familial et le capital scolaire : la propension des jeunes à diversifier leurs activités est sous-tendue par le niveau d'instruction qui détermine leur curiosité intellectuelle, leurs penchants pour la lecture, le cinéma, le théâtre... La culture en vogue est inédite et puise ses sources aussi bien dans la "tradition" que dans la "modernité".

Le constat des pratiques et l'étude des représentations culturelles fait porter l'interrogation sur la manière dont se gèrent, de façon concomitante et équilibrée des éléments apparemment contradictoires. Le discours "homogène" de la jeunesse en Algérie, fait appel à des questions de type identitaire : écouter le Rai, regarder les chaînes étrangères de télévision tout en exigeant plus de savoir religieux, sont l'expression de besoins qui démontrent que cette jeunesse s'accommode des évolutions actuelles.

Des communications plus théoriques se livrent à des réflexions sur le rôle des médias et la nouvelle dynamique insufflée par l'audiovisuel à l'édition et à la presse, en Mauritanie et au Maroc. En Algérie, la diffusion de spectacles cinématographiques non-violents est limitée par les difficultés d'acquisition des films et le manque d'espace de projection. Le volontarisme de l'Etat tendant à insérer au sein des établissements scolaires et universitaires, des clubs et des associations, contredit les modes culturelles appelant à des pratiques plus individuelles telles que la lecture, l'audition musicale ou les spectacles audio-visuels. Le rôle grandissant des maisons de la culture dont sont dotés les *willayas* en Algérie (8 en 1987, 16 en 1993) exprime cette politique officielle qui vise à encadrer les jeunes. Alors que la loi sur les associations a créé une dynamique nouvelle, l'offre de lieux d'accueil demeure insuffisante et les structures collectives restent encore confrontées à des problèmes purement matériels.

RAKI Mohamed. - **Agriculture et revenus.** - Rabat : Actes Éditions, 1991. - 130 p. (Publications de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II)



Analyser la formation des revenus dans le secteur agricole pour appréhender le fonctionnement et la reproduction des exploitations en tenant compte des relations existantes entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie, telle est la démarche de cette étude agro-économique. L'évaluation des revenus généralement mal connus dans les pays du Maghreb se réfère aux indicateurs de l'activité agricole sans que soient prises en compte les activités extra-agricoles ni d'autres ressources. Mohamed RAKI cherche à résoudre cette double interrogation en présentant une synthèse du niveau et de la diversité des revenus dans l'agriculture marocaine. Il en détermine les différentes composantes tant agricoles qu'extra-agricoles.

Résultat de recherches entreprises à l'occasion d'un encadrement doctoral, ces différentes approches permettent d'identifier le poids de la dimension des exploitations dans la détermination des revenus, d'apprécier dans leur formation la contribution des activités internes et externes aux exploitations et d'évaluer leur disparité et leur dispersion.

La variabilité inter-annuelle qui caractérise le climat marocain, à l'image de celui de l'ensemble des pays du Maghreb, induit des fluctuations dans les revenus et conduit les agriculteurs à d'incessantes adaptations pour la réalisation des objectifs qu'ils assignent à leurs exploitations.

La différence de productivité, le rôle de l'élevage et l'importance des activités annexes sont les facteurs principaux qui établissent un clivage entre les moyens de production et le niveau des revenus. L'analyse de la structure des revenus, basée sur les contributions relatives de la production végétale, de l'élevage et des activités hors exploitation, met en relief le rôle imparti à la dimension des moyens de production, au nombre des actifs familiaux, ainsi qu'aux spécificités du milieu naturel. L'hétérogénéité des revenus à l'intérieur des classes de superficie des exploitations n'arrive cependant pas à masquer les inégalités inhérentes à la répartition des moyens de production : une approche est élaborée en mesurant le degré d'accès au marché pour les agriculteurs et en caractérisant leur niveau de vie. Elle met l'accent sur l'importance des revenus extérieurs dans la reproduction de l'agriculture pluviale.

Au terme de l'étude, se pose le problème de l'articulation entre d'une part, la dynamique d'évolution de l'agriculture et d'autre part, l'intensification de la production et l'affectation des revenus.

**CAHIERS ANNUELS
PLURIDISCIPLINAIRES**n° 7 - novembre
1993*Islam et sociétés au sud du Sahara*

Le Sénégal et le Nigéria, deux pays dominant la scène islamique ouest-africaine, fournissent la part importante des études sur l'islam sud-saharien. Des exemples pris dans d'autres pays, Mali, Somalie, Etats-Unis, s'ajoutent à cette série d'investigations.

Trois auteurs nigériens analysent l'histoire islamique de leur pays. Au Nigeria, l'examen des conditions historiques, politiques et économiques qui expliquent l'émergence d'un islam qualifié de shi'ite à partir de 1979, montre le rôle joué par les *tariqa* (confréries) comme la *Tijania* et la *Qadiriyya* et l'influence du mouvement *mahdiste* originaire du Soudan. Au Sénégal, l'oeuvre du cheikh Moussa Kamara (1864-1945), *Zuhûr ai-basâfin*, traité sociologique majeur datant du début du siècle retrace les péripéties des régimes islamiques installés dans la vallée du fleuve Sénégal. L'analyse de vingt ans de correspondances entre Moussa Kamara et les autorités françaises met en lumière l'intensité de sa création littéraire et exprime le désir du cheikh de diffuser ses écrits à l'extérieur du pays. Un article est consacré à la personnalité de Al-Hajj Malik Sy (v. 1855-1922), cheikh de Tivaouane : une enquête biographique sur ce personnage-clé, homme de compromis entre l'ordre colonial et l'héritage islamique et chef de la confrérie *Tijaniyya*, alors en plein essor.

L'histoire du peuplement de la vallée du Sénégal traduit les nombreuses convoitises que soulève la fertilité de la plaine. L'évocation historique des communautés ayant peuplé la ville de Kaedi montre l'évolution politique de la ville, notamment de l'avènement des Soninke, installés à la fin du XIX^e siècle, qui ont donné une dimension religieuse à la ville en tant que centre du hamallisme à partir des années 1920.

La contestation identitaire de groupes maures et touaregs à travers la région sahélienne et saharienne du Mali et du Niger et plus explicitement la rébellion des Touareg du Mali durant l'été 1990 montrent que les difficultés que connaissent ces peuples est un phénomène complexe qui résiste aux tentatives de schématisation. Elles sont l'expression d'un mouvement d'affirmation externe d'une identité marginalisée par l'Etat.

En marge de ce dossier, la présentation de biographies de quelques figures de l'islam négro-américaines avant la Guerre de Sécession présente l'existence d'une identité musulmane, longtemps enfouie dans un environnement peu favorable.



CAHIERS ANNUELS PLURIDISCIPLINAIRES - Maison des Sciences de l'Homme - Secrétariat scientifique - 54, bd Raspail - 75270 Paris Cedex

**HTM. Habitat,
Tradition et
Modernité**

n° 1 - octobre 1993

L'Algérie 90 ou l'architecture en attente

Dressant le constat préoccupant d'une dichotomie croissante entre le niveau technique et la pauvreté formelle des résultats architecturaux en Algérie, un groupe d'architectes issus en majeure partie de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme est à l'origine d'une nouvelle revue dans ce domaine. Celle-ci se veut le lieu d'un débat d'idées ouvert à tous les horizons disciplinaires ainsi qu'aux professionnels concernés par la gestion architecturale et urbaine.

Les principaux objectifs de la revue sont de clarifier les concepts qui sous-tendent la mise en oeuvre des projets ainsi que les nombreuses significations que ces derniers peuvent revêtir ; d'identifier et d'interpréter une "véritable demande sociale d'architecture" ; d'aider à une meilleure transparence de la décision et de mobiliser les points de vue les plus divers, y compris (et surtout ?) les plus utopiques. L'Algérie, comme son architecture, réclame, semble-t-il, d'être critiquée et réinventée ...

Ce premier numéro est bâti autour d'un dossier principal, rédigé en 1989 mais non actualisé pour sa publication. Il s'agit, selon H. OUGOUADFEL, directeur de la publication, d'un "bilan intellectuel, une sorte de plate-forme de références, le moment zéro à partir duquel nous jugerons de notre évolution". Chaque texte développe un paramètre en fonction duquel il est possible d'évaluer l'acte d'architecture en Algérie, de même que sa portée sociale et symbolique. Cinq autres rubriques complètent la revue et présentent de nombreux points de vue et des études de projets.

Alors que les deux premiers articles du dossier tentent d'échapper à la rigidité d'une opposition tradition/modernité (H. OUGOUADFEL, M. KADDACHE), Y. OUAGUENI analyse "la crise du mode de faire et de comprendre le bâti" et A. KOUMAS, l'évolution historique du concept de patrimoine et la nature du débat public qu'il alimente de nos jours. M. BEN CHAABANE élabore, quant à elle, une "idée de laboratoire en architecture" tandis que A. M'ZARI et T. GUERROUDJ s'interrogent, l'un sur le poids du mythe de l'industrialisation dans les écoles d'architecture, l'autre sur la définition de la notion de "qualité architecturale" et son application au cas algérien. Les deux derniers textes opèrent un double "détour" : par la France et l'Europe, qui connaissent une vulgarisation de l'habitation personnelle (E. VIOLET-LEDUC) ; par le regard d'un "poète", Tahar DJAOUT, auteur en 1983 d'une analyse des défaillances de la production architecturale en Algérie.



HTM. Habitat, Tradition et Modernité - Sarl ARCCO (Architecture et Communication) - 7, av. Pasteur - Alger

**LETTRE
D'INFORMATION DE
L'OBSERVATOIRE
URBAIN D'ISTANBUL**
n° 5 - décembre
1993

P. CUNEO expose en introduction de ce numéro un bilan très critique du programme d'opérations urbaines conduit durant la dernière décennie dans le Grand Istanbul, et en particulier dans le cadre de l'espace historique de la "Corne d'or". Y sont condamnés le radicalisme de mesures irrespectueuses du contexte historique et des paysages, ainsi que le caractère rapide et incontrôlé des exécutions, démolitions ou soit-disant restaurations monumentales. Cependant, une tendance plus favorable à la sauvegarde des valeurs esthétiques et historiques semble en passe de s'imposer à la faveur d'un large débat public et grâce à l'action des départements de recherche urbaine, locaux ou étrangers.

Une autre approche des questions d'urbanisme consiste à analyser la réalisation des espaces verts et à s'interroger sur l'existence ou sur les contours d'une "politique verte". La recherche de S. ROBERT démontre qu'Istanbul "est une agglomération où l'espace vert public est rare, de qualité inégale et réparti de façon disparate", mais elle identifie par ailleurs de nouvelles manières de faire favorisant la concertation et l'embellissement de la ville.

Le professeur H. SEZGIN se veut moins optimiste à propos des démolitions des célèbres maisons en pierre de Fener, quartier historique jouxtant la "Corne d'or". Ces maisons "sont pourtant les seuls exemples de maisons en pierre du début du XVIIIème siècle et restent les témoins d'un mode de vie collective et d'un style architectural auquel chaque groupe ethnique a apporté sa touche". Un second article signé Z.-E. SEFFADJ traite également des modes d'habitation et révèle la complexité architecturale et l'ingéniosité de la demeure citadine algéroise pendant la période ottomane.

Par ailleurs, L. AMMOUR livre l'itinéraire intellectuel et un tableau des activités du célèbre architecte italien Gaspare Fossati, en place à Istanbul de 1837 à 1858, tandis que N. CLAYER présente une recherche en cours sur le *tekke* d'Imrahor, "l'un des plus anciens établissements de derviches de la capitale ottomane". Cette monographie historique et sociale du *tekke* éclaire la connaissance de la vie confrérique stambouliote à travers le cas de la *Halvetiyye*, à laquelle le *tekke* d'Imrahor est resté lié près de quatre cent cinquante ans.

▲ LETTRE D'INFORMATION DE L'OBSERVATOIRE URBAIN D'ISTANBUL - Institut Français d'Études Anatoliennes - Nuru Ziya Sokak, 22, P. K. 54 - 80072 Beyoglu - Istanbul

**MAJALLAT JAMI'AT
AL-ZAYTOUNA**
n° 1 - 1992

Organe de l'Université Zaytounienne, cette nouvelle revue comprend une série de contributions traitant de thèmes religieux issus principalement de quatre corpus : Texte(s) Sacré(s), exégèse, jurisprudence et histoire.

L'étude des Livres sacrés - *Veda* - de l'Hindouisme, religion ancienne et totalisante, permet de relever son orientation socio-spirituelle réformiste, son influence sur les autres religions, ainsi que sa profondeur philosophique et sa grande variété littéraire (M. EL ABED). L'impossible imitation du Coran est éclairée à partir de l'étude de ce concept et de son évolution chez les *fuqaha* musulmans (M. MAHDI LAROUCSI). Il en est de même de l'idée de divinité dans le Coran, saisie dans ses fondements historiques antérieurs à l'apparition de l'Islam (S. DASSI).

La naissance du *Tafsir* ou interprétation du Texte Sacré en Tunisie remonte à Yahya Ibn Sallam, savant kairouanais du IIè/VIIIè siècle. C'est surtout à l'étude de sa méthode que s'emploie W. BELAID-BEN HAMDA.

Le faqih malikite Ibn SHAS (m. au VIIè/XIIIè siècle) est présenté à travers ses biographies et sa production livresque (T. REZQUI). La différenciation des rites et leur importance légitime la réflexion sur la notion de "soutien dogmatique" (M. BOULAJFAN).

L'analyse comparée des fondements de la croyance chez les mu'tazalites et dans la morale de Kant montre, malgré les points de convergence entre les deux théories, leurs différences substantielles puisque les premiers se situent à l'intérieur du système religieux alors que le second traite la question de la morale en dehors de la religion (H. SA'FI).

Le savant Saïd Ibn al-Haddad s'impose comme un défenseur du dogme sunnite ayant combattu durant la deuxième moitié du IIIè/IXè siècle les innovations (*bida'*) et contribué au triomphe du rite malékite (A. BEN HAMDA).

La tendance du peuple (*'amma*) à manier la concision dans son parler est appréciée notamment sur le plan socio-linguistique à travers des exemples (T. BOURIGA).

Enfin, les questions de santé mentale (A. IDRIS) et de "juste milieu" (N. JOULI) en Islam sont abordées par référence aux textes religieux et en rapport avec le contexte social.

▲ MAJALLAT JAMI'AT AL-ZITOUNA - Université de la Zaytouna - Place du Combattant - Tunis.

NAQD
Revue d'études et
de critique sociale
 n° 5 - avril-août 1993

Culture et système éducatif

Quelles logiques politiques, sociales et culturelles déterminent le devenir de l'éducation et de la culture en Algérie ? Telles sont les principales questions soumises à la réflexion par ce numéro thématique.

Insistant sur la crise identitaire que connaît la société algérienne et qui revêt de nombreux aspects, les textes évoquent un repli identitaire qui selon N. MAROUF tend à devenir une alternative à la défaillance du pouvoir algérien à "produire l'Etat". Des processus de différenciation sont à l'oeuvre entraînant une "corporatisation" endémique de la société (*L'Algérie pluri-culturelle. Droit à la différence et différence du droit*). La définition de l'identité collective demeure largement liée au fonctionnement de l'institution scolaire qui a forgé par un discours idéologique et religieux de mouvement traditionaliste des comportements conservateurs alors que la demande sociale des lycéens apparaît à contrario comme une aspiration moderniste quand elle s'applique en direction d'autres institutions comme les médias par exemple (N. BENGHABRIT-REMAOUN, *Jeunes en situation scolaire. Représentations et pratiques*). Le référent arabo-islamique dans l'enseignement, de l'histoire en particulier, est centré sur le Moyen-Orient tandis que l'Algérie et le Maghreb sont faiblement représentés. Aussi est-il difficile de les voir fonctionner comme "paradigme de la conscience historique" chez les élèves (H. REMAOUN, *Sur l'enseignement de l'histoire en Algérie ou de la crise identitaire à travers (et par) l'école*). Enfin la fracture linguistique entre arabophones et francophones constitue le lieu d'un affrontement entre des positions antagonistes qui se traduit par des lectures contradictoires de l'évolution de la société, notamment sur le plan culturel (Z. AROUS, *La personnalité déchirée, entre le moi et l'autre*).

Les phénomènes culturels sont également liés au mode de développement économique, ainsi A. HENNI montre comment l'industrialisation peut fonctionner comme idéologie avant de devenir un instrument de légitimation du pouvoir en place. Les promoteurs de l'industrialisation restent attachés à des pratiques "pré-usinières" de production des hiérarchies et échangent l'exploitation des usines contre le monopole et la pérennité du pouvoir qu'ils détiennent (*Industrialisation et classes industrialisantes ou de la réversibilité de l'industrialisation*).

De nombreuses autres contributions complètent ce dossier avec pour ambition commune de contribuer à la compréhension et à l'analyse des problèmes identitaires d'un pays mis en relation avec son système scolaire et le mode d'appropriation d'une culture.

▲ NAQD - BP 12 Garidi - 16052 Kouba - Algérie

REVUE MAROC-
EUROPE
 n° 5 - 1993

Oujda, à propos d'un millénaire

L'histoire d'Oujda relate, depuis sa recréation en 994, les épisodes destructeurs d'une citée de confins dont la vie oscille au rythme des luttes pour le pouvoir dans le Maghreb central. Alternativement, elle assumait l'autorité d'une capitale de province-frontière et l'exclusion d'une bourgade rurale marginalisée.

Pour célébrer son millénaire, la revue MAROC-EUROPE publie les actes d'un colloque qui mobilisa, en mai 1993, des historiens et des littéraires, des urbanistes et des économistes. Tel un manifeste voulant redonner à Oujda ses "chances historiques", leurs travaux ambitionnent de reconstruire son passé et celui de sa région : depuis plus d'une dizaine d'années en effet, grâce à une politique volontariste d'aménagement des régions méditerranéennes et à la dynamique régionale maghrébine, elle se recentre d'un point de vue géopolitique.

Les études présentées privilégient l'histoire contemporaine de la ville depuis la fin du XVIIIème siècle. Dès 1840, alors que la présence française en Algérie détermine les relations frontalières avec le Royaume et que, à partir de 1880, s'aiguisent les intérêts hégémoniques français, anglais et espagnols, relations et rapports de mission se multiplient, comblant ainsi les lacunes de l'histoire officielle avant l'occupation de la ville par les armées françaises en 1907. Les informations données par ces écrits demeurent une source originale même si l'imaginaire de la ville, recréé par ces voyageurs européens, relève du mythe du despotisme oriental et participent d'une stratégie de conquête.

En contrepoint, l'exploitation d'archives marocaines, notamment la correspondance du Makhzen dans le Rif oriental, est un apport pour l'histoire de la légitimité politique de la région. Au début du XXème siècle, l'effort d'encadrement administratif et de défense militaire, les échanges liés à la pénétration économique européenne et le brassage des apports humains, commencent à définir la composition sociale de la ville. La mixité culturelle semble en être un élément dominant : arabes et berbères, familles d'origine algérienne, figuigiens, juifs marocains, chrétiens européens... cohabitent dans un espace fractionné par les divisions ethniques, sociales et confessionnelles. Ils se croisent cependant en divers lieux de sociabilité.

L'encadrement médical de la population, la mise en valeur agricole, permettent de mesurer l'évolution administrative et spatiale de la ville. L'étude de la tradition littéraire fait apparaître le rôle d'Oujda comme pôle culturel du Maroc oriental, situé dans le voisinage du Théâtre Cervantès de Tanger.

Actuellement capitale provinciale, Oujda vit de ses activités administratives et commerciales ; celles-ci s'intensifient bénéficiant de la construction économique de l'Union du Maghreb Arabe.

▲ REVUE MAROC-EUROPE - Editions La Porte - 281, av. Mohammed V - Rabat

**REVUE D'ETUDES
PALESTINIENNES**
n° 49 - Automne
1993

Le processus de paix au Moyen-Orient est actuellement au coeur des interrogations sur le Monde arabe. Ainsi, la *Revue d'Etudes Palestiniennes* reproduit dans sa partie "Documents" le texte complet de la Déclaration de principe, les trois projets soumis à Washington par les délégations Israélienne, palestinienne et américaine, les lettres de reconnaissance mutuelle et les discours de la cérémonie de signature du 13 septembre à la Maison Blanche.

Le conseiller palestinien, N. SHAATH, évoque dans un entretien les "vingt-deux mois d'efforts" pour parvenir aux accords, les conséquences qui en découlent et les questions qui demeurent en suspens. L'interview de N. ZVILLI, le Secrétaire général du Parti travailliste israélien, laisse apparaître l'aspiration à une coexistence "sans barbelés" entre les deux peuples.

Michael T. DUMPER s'interroge sur le caractère irréversible de l'annexion de Jérusalem et sur les modalités d'un éventuel règlement politique.

En marge de ce dossier relatif à l'autonomie palestinienne, A. AL-AZAMEH aborde le problème des rapports entre *le religieux et le temporel dans le présent arabe*, en analysant les discours des différents protagonistes et leurs effets politiques. Ces derniers se résument en une lutte entre le projet laïque et le projet théocratique avec leurs corollaires "confessionnalistes" et "communautaristes".

L'écrivain J. GOYTISOLO examine la situation à Sarajevo en montrant comment le "nettoyage ethnique" renoue avec "l'esprit de la tribu" aujourd'hui en progression dans le monde. K. JIHAD retrace, quant à lui, *La traversée poétique de Mahmoud Darouich* à partir de son dernier recueil publié en 1992 et B. ETIENNE entreprend une "visite aux fils de guerre" à travers son voyage intellectuel en Israël.

En annexe, se trouvent des notes de lecture, une chronologie palestinienne, une chronique des répressions dans les territoires occupés et une bibliographie courante.

▲ REVUE D'ETUDES PALESTINIENNES - Les Editions de Minuit - 7, rue Bernard Palissy - 75006 Paris

**REVUE EUROPEENNE
DES MIGRATIONS
INTERNATIONALES.**
n° 1 - vol. 9 - 1993

La complexité croissante des phénomènes migratoires a entraîné l'apparition de nouvelles logiques de mobilité dans l'espace socio-économique européen. Désormais, les logiques des mouvements de population concernent aussi les pays de l'Est et du Sud de l'Europe.

Cette large extension géographique semble affaiblir la communication et les échanges entre les différents groupes de migrants en dispersion et leur pays d'origine (C. GAUTHIER). Pourtant, une approche plus fouillée de cette dynamique semble suggérer l'intérêt d'une étude des rapports existant entre la nation de départ et les communautés vivant à l'étranger ; ces dernières étant installées non plus de manière transitoire, voire occasionnelle, mais bien de façon permanente.

Aussi, la REMI s'engage-t-elle à considérer sous un autre jour les allégeances et les nouveaux modes d'expression de l'appartenance nationale identitaire de ces collectivités (A. LONNI). En ce sens, A. MEDAM ouvre un front de recherche en posant la question de la formation des réseaux identitaires ponctuant dans l'espace transnational les modalités d'organisation des groupes de migrants implantés dans la société d'accueil. Ce numéro présente également différentes analyses de la nature des solidarités et des *ciments identitaires* ainsi que de leur incidence sur la structure d'entraide et sur la gestion des affaires menée au-delà des frontières étatiques (S. BREDELOUP) ou sur le choix des investissements économiques opérés par la communauté exilée (A. ABDULKARIM). Il contribue également à démontrer qu'un phénomène, devenu difficilement appréciable, ou perçu comme tel, ne s'exprime que par le préalable et nécessaire exposé du procédé statistique de recensement et de calcul, d'une part, et de la méthodologie adoptée, d'autre part.

▲ REMI - Département de Géographie - 95 avenue du Recteur-Pineau - 86022 Poitiers Cedex.

CENTRE DE RECHERCHE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION SUR LA FEMME

Avenue du roi Fahd Ibn Abdellaziz - Rue 7131 - 2092 El Manar II - Tunis - Tunisie
Tel : 885.322 / 885717 - Fax : 882.893

Initialement créé en Août 1992, le Centre de Recherche, de Documentation et d'information sur la Femme a, depuis le 29 décembre 1992, un statut d'établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle du Ministère de la Femme et de la Famille.

Au coeur de la **triple mission de recherche, de documentation et d'information** du CREDIF, le centre de documentation représente l'élément central pour toutes les personnes qui travaillent et réfléchissent sur la condition féminine, au Maghreb en particulier. Il a vocation à collecter les données et les documents relatifs à la femme (sur la base des normes internationales de description bibliographique), les traiter et les rendre accessibles aux utilisateurs. A cet effet a été mis en place un **réseau d'information sur la femme** (RIF) constitué des services d'information et de documentation de diverses institutions (bibliothèques, institutions de recherches, associations féminines...) et qui compte actuellement 18 membres actifs et 20 membres potentiels. Ce réseau a permis au CREDIF de réaliser la collecte de 3000 références bibliographiques et la création d'une base de données spécialisée "ELYSSA-ZEZIA" (respectivement en français et en arabe) interrogeable à la bibliothèque du CREDIF. Il a d'autre part rendu possible la publication d'un catalogue collectif de la Documentation-Femme (premier volume en août 1992, deuxième volume sous presse) susceptible d'orienter les lecteurs vers les sources des documents référencés.

Le début de l'année 1994 a vu la parution du numéro 4 de *CREDIF-Info* qui a pour vocation de diffuser auprès d'un public le plus large possible l'ensemble des activités du CREDIF.

CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE SUR FES

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Saïs - B.P. 59 - Fès - Maroc
Tel : 64.08.95 / 64.41.09 - Fax : 64.09.84

A l'initiative d'un groupe multidisciplinaire de chercheurs-universitaires, le Centre d'Etude et de Recherche sur Fès (CERF) a été créé en avril 1993 au sein de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Saïs. Ouvert à la collaboration avec diverses institutions et services locaux, nationaux et internationaux, le CERF s'est donné pour objectifs principaux :

- L'établissement d'un **inventaire bibliographique** exhaustif sur Fès et sa région ainsi que la collecte de toutes sortes de documents (cartes, statistiques, photographies...).
- La mise en place de **projets de recherche** centrés sur les problèmes spécifiques de la ville ainsi que sur l'évaluation et l'étude des projets de restructuration et d'aménagement des aires de la médina, des quartiers périphériques et des espaces ruraux. L'un de ces projets pour l'année 1994 concerne l'établissement d'une carte des monuments historiques de Fès, réalisée en collaboration avec l'Agence de Dédensification et de Réhabilitation de la Médina de Fès (A.D.E.R).
- L'animation et la participation à des **activités scientifiques** (colloques, tables rondes...) réunissant chercheurs mais aussi praticiens, à l'échelle nationale et internationale. Deux colloques se sont ainsi tenus récemment (octobre et novembre 1993) sur "*Saïs et ses frontières*" et "*Fès et l'Afrique*", respectivement organisés par les départements de Géographie et d'Histoire.

B R E V E S

ANNUAIRE DES CHERCHEURS : Le huitième numéro de la Lettre d'information de l'Association Française pour l'Etude du Monde Arabe (A.F.E.M.A.M.), paru en novembre 1993, est une remise à jour de l'annuaire des chercheurs et enseignants travaillant dans ce domaine et dont la dernière édition remontait à plus de quatre ans. Outre l'ensemble des notices individuelles, trois index par spécialités, aires géographiques et institutions complètent ce qui constitue un outil unique de communication et de circulation de l'information entre chercheurs.

R **3-4 février TUNIS**
Structures familiales et rôles sociaux.
Colloque co-organisé par le Ministère de l'Education et des Sciences, l'Université des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines, l'Institut Supérieur de l'Education et de la Formation Continue (ISEFC) et le Fonds des Nations Unies pour la Population.
Coordination :
ISEFC
43 rue de la Liberté
Le Bardo
2000 Tunis

A
P
P **7 février TUNIS**
Le Moyen Orient et la fin de la guerre froide.
Conférence organisée par l'Association des Etudes Internationales (AEI). Intervention de Fred Halliday.
Coordination :
AEI
B. P. 156
1012 Tunis - Belvédère
Tél. : 791 663 - 270 646
Fax : 796 593 - 270 646

S **7-9 février ZARAGOSSE**
Aspects économiques de l'environnement et de l'utilisation du sol dans le Bassin méditerranéen.
Trente-quatrième séminaire de l'European Association of Agricultural Economists (EAAE).
Coordination :
Dr. Luis Miguel Albusu
c/o Instituto Agronomico Mediterraneo de Zaragoza
Apartado 202
50080 Zaragoza
Tél : (976) 57 60 13

9 février PARIS
La politique de la ville donne-t-elle le droit de cité ?
Séance du séminaire "La citoyenneté dans le processus de développement des frontières symboliques en milieu urbain" à l'Institut Maghreb-Europe.
Coordination :
Institut Maghreb-Europe
Université de Paris 8
2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis Cedex 02
Tél : 49 40 68 67

16 février RABAT
L'étude des politiques publiques au Maroc.
Séance du séminaire "Savoir économique et modernité" co-organisé par le GERM et l'IRMC. Intervention de Abdallah SAAF.
Coordination :
GERM
8 rue Al Moutannabi
Agaal
Rabat
Tél : 67 47 39
Fax : 67 47 40

18 février TREVISE
Méditerranée, une mer qui divise ou qui unit ?
Session du séminaire permanent sur la paix, organisée par l'Institut International Jacques Maritain.
Coordination :
Institut International Jacques Maritain
Villa Albrizzi-Franchetti
Preganziol-Treviso
Venezia

23 février CARTHAGE
L'espace du géographe.
Séance du séminaire "Savoirs en usage, savoirs en partage" co-organisé par Beit-el-Hikma et l'IRMC. Intervention de Pierre SIGNOLES.
Coordination :
Beit-el-Hikma
25 avenue de la République
Carthage Hannibal
Tél : 277 275

IRMC - Tunis
Tél : 796 722

25 février PARIS
Situations minoritaires et expressions culturelles.
Journées-séminaires de l'Institut Maghreb-Europe.
Coordination :
Institut Maghreb-Europe
Université de Paris 8
2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis Cedex 02
Tél : 49 40 68 67

28 février AIX-EN-PROVENCE
Etre ou ne pas être Swahili. Réflexion sur une identité fluctuante en Afrique orientale.
Séance du séminaire général "Identités" organisé par l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM). Intervention de Jean-Claude PENRAD.
Coordination :
Jean-Paul Pascual
IREMAM
5 avenue Pasteur
13617 Aix-en-Provence
Tél : 42 21 59 88
Fax : 42 21 52 75

1er mars RABAT
Politiques économiques au Maghreb et modernité.
Séance du séminaire "Savoir économique et modernité" co-organisé par le GERM et l'IRMC. Intervention de Driss BEN ALI.
Coordination :
GERM
8 rue Al Moutannabi
Agaal
Rabat
Tél : 67 47 39
Fax : 67 47 40

IRMC
1 rue d'Annaba
Rabat
Tél : 76 96 40
Fax : 76 14 75

7-8 mars PARIS
La réinvention du capitalisme.
Table ronde organisée par le Groupe d'Analyse des Trajectoires du Politique du Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (CERI).
Coordination :
Fondation Nationale des Sciences Politiques
27 rue Saint-Guillaume
75337 Paris Cedex 07
Tél : 44 10 84 84
Fax : 44 10 84 50

9 mars TUNIS
Parole et réalité.
Rencontre organisée par l'Hopital d'enfants et l'Hopital de l'Ariana, sous l'égide de la Faculté de Médecine de Tunis.
Coordination :
Faculté de Médecine
9 rue Zouheir Essafi
Tunis

A 9 mars **TUNIS**
L'image de la femme dans la presse tunisienne.

Rencontre organisée par l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD).
Coordination :
ATFD
6 rue du Liban
1000 Tunis

O 14 mars **AIX-EN-PROVENCE**
Le politologue face à la question de l'identité.

Séance du séminaire général "Identités" organisé par l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM). Intervention de Jocelyne CESARI.
Coordination :
Jean-Paul Pascuai
IREMAM
5 avenue Pasteur
13617 Aix-en-Provence
Tél : 42 21 59 88
Fax : 42 21 52 75

S 14-16 mars **SFAX**
Développement et environnement au Maghreb.

Colloque organisé par le Département de Géographie de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines en collaboration avec l'Association des Géographes Tunisiens.
Coordination :
Association des Géographes Tunisiens
42 rue de la Liberté
Le Bardo
2000 Tunis
Tél : 261 189 / 262 963

S 16 mars **TUNIS**
Séminaire de l'Observatoire de la Condition de la Femme.

Séminaire organisé par le Centre de Recherches, de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF).
Coordination :
CREDIF
Avenue du Roi Abdellaziz El Saoud
2092 El Manar II
Tunis

S 16-19 mars **MARRAKECH**
Développement agricole et autosuffisance alimentaire dans les pays du Maghreb.

Colloque organisé par l'Université d'hiver de Marrakech.
Coordination :
Université Cadi Ayyad
Boite Postale S 17
Quartier Amerchich
Marrakech
Fax : 43 44 94

S 16-18 mars **LILLE**
Villes, entreprises et société à la veille du XXI^e siècle.

Colloque organisé par l'IFRESI avec le concours du PIR Villes.
Coordination :
Cécile Soudan
IFRESI
2 rue des Canoniers
59800 Lille
Tél : 20 12 58 54
Fax : 20 12 58 31

S 18-19 mars **RABAT**
Système de formation, stratégies d'entreprises et valorisation des ressources humaines.

Colloque maghrébin organisé par le Groupe d'Etudes et de Recherches sur les Ressources Humaines (GERRH).
Coordination :
GERRH
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales
Avenue des Etats-Unis
Rabat

S 21 mars **PARIS**
El wajh (la face).

Séance du séminaire "Les usages du corps". Intervention de Fanny COLONNA.
Coordination :
Fanny Colonna
Groupe de Sociologie Politique et Morale
105 Bd. Raspail
75006 Paris
Tél : 45 48 27 68

S 25 mars **PARIS**
Nationalismes et islamismes.

Journées-séminaires de l'Institut Maghreb-Europe.
Coordination :
Institut Maghreb-Europe
Université de Paris 8
2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis Cedex 02
Tél : 49 40 68 67

S 25-27 mars **CHICAGO**
Neuvième conférence internationale des Européanistes.

Conférence organisée par The Council for European Studies.
Coordination :
The Council for European Studies
Box 44
Schermerhorn
Columbia University
New York, N.Y. 10027
Tél : (212) 854 4172

S 28 mars **AIX-EN-PROVENCE**
Voyages, variations et partages identitaires.

Séance du séminaire général "Identités" organisé par l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM). Intervention de Omar CARLIER.
Coordination :
Jean-Paul Pascuai
IREMAM
5 avenue Pasteur
13617 Aix-en-Provence
Tél : 42 21 59 88
Fax : 42 21 52 75

S 29-31 mars **MONTPELLIER**
Journées 1994 du Programme Environnement.

Journées organisées par le CNRS.
Coordination :
Nicole Jean
Programme Environnement CNRS
1919 Route de Mende
BP 5051
34033 Montpellier Cedex 01

30 mars PARIS
Sociologie des religions, sociologie de l'éthique.

Séance de séminaire du Centre de Sociologie Urbaine. Interventions de Danièle HERVIEU-LEGER et de Dominique MEMMI.
Coordination :
Centre de Sociologie Urbaine
IRESCO
59-61 rue Pouchet
75849 Paris Cedex 17

6 avril RABAT
Les changements du travail et les limites de l'intégration par l'échange économique.

Sixième séance du séminaire "Savoir économique et modernité" co-organisé par le GERM et l'IRMC. Intervention de Bernard PERRET.
Coordination :
GERM
8 rue Al Moutannabi
Agdal
Rabat
Tél : 67 47 39
Fax : 67 47 40

IRMC
1 rue d'Annaba
Rabat
Tél : 76 96 40
Fax : 76 14 75

7-8 avril PARIS
Intellectuels, culture et société.

Journées-séminaires de l'Institut Maghreb-Europe.
Coordination :
Institut Maghreb-Europe
Université de Paris 8
2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis Cedex 02
Tél : 49 40 68 67

7-9 avril AIX-EN-PROVENCE
L'Islam pluriel dans le Maghreb contemporain.

Table Ronde organisée par l'IREMAM.
Coordination :
Sophie Ferchiou
IREMAM
5 avenue Pasteur
13617 Aix-en-Provence
Tél : 42 21 59 88
Fax : 42 21 52 75

14-16 avril TUNIS
La formation aux métiers de la communication : conception, profils et évaluation d'expérience.

Séminaire international organisé par l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information de Tunis (IPSIT).
Coordination :
IPSIT
7 impasse Mohamed Bachrouch
Montfleury
1008 Tunis
Tél : 335 216
Fax : 348 596

4 mai RABAT
L'attraction formaliste : Economie et Mathématiques.

Séance du séminaire "Savoir économique et modernité" co-organisé par le GERM et l'IRMC. Intervention de Jean-Yves CARO.
Coordination :
GERM
8 rue Al Moutannabi
Agdal
Rabat
Tél : 67 47 39
Fax : 67 47 40

IRMC
1 rue d'Annaba
Rabat
Tél : 76 96 40

5-7 mai PALMA DE MALLORCA
Spécialisations sectorielles et espaces méditerranéens.

Colloque organisé par l'Université des Iles Baléares et le Groupe de Recherche sur les Economies Régionales du Bassin Méditerranéen (GRERBAM).
Coordination :
GRERBAM
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion
Avenue du Doyen Poplawski
64000 Pau
Tél : 59 92 32 97
Fax : 59 80 75 90

6-7 mai PARIS
Le renouvellement littéraire au Maghreb dans les trois langues (français, arabe, berbère).

Journées-séminaires de l'Institut Maghreb-Europe.
Coordination :
Institut Maghreb-Europe
Université de Paris 8
2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis Cedex 02
Tél : 49 40 68 67

9 mai AIX-EN-PROVENCE
Une identité en marche : regard touareg.

Séance du séminaire général "Identités" organisé par l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM). Intervention de Hélène CLAUDOT-HAWAD.
Coordination :
Jean-Paul Pascual
IREMAM
5 avenue Pasteur
13617 Aix-en-Provence
Tél : 42 21 59 88
Fax : 42 21 52 75

9-12 mai ZARZIS
Les vecteurs de diffusion de la modernité dans le monde arabe et musulman.

Colloque organisé par l'IREMAM.
Coordination :
Noureddine Sraieb
IREMAM
5 avenue Pasteur
13617 Aix-en-Provence
Tél : 42 21 59 88
Fax : 42 21 52 75

20 mai PARIS
Etat/non-Etat/contre-Etat.

Journées-Séminaires de l'Institut Maghreb-Europe.
Coordination :
Institut Maghreb-Europe
Université de Paris 8
2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis Cedex 02
Tél : 49 40 68 67

25 mai CARTHAGE
Entre langues et cultures : de la traduction en sciences sociales.

Séance du séminaire "Savoirs en usage, savoirs en partage" co-organisé par Beit-el-Hikma et l'IRMC. Intervention de Mohamed BOUDOUDOU.
Coordination :
Beit-el-Hikma
25 avenue de la République
Carthage Hannibal
Tél : 277 275

IRMC - Tunis
Tél : 796 722

31 mai AIX-EN-PROVENCE
Construire et détruire des identités. Pères et fils dans une société arabe.

Séance du séminaire général "Identités" organisé par l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM). Intervention de Maïchael GILSENAN.
Coordination :
Jean-Paul Pascual
IREMAM
5 avenue Pasteur
13617 Aix-en-Provence
Tél : 42 21 59 88
Fax : 42 21 52 75

31 mai PARIS
Histoire de la recherche urbaine.

Séance du séminaire du Centre de Sociologie Urbaine. Intervention de Edmond PRÉTECEILLE.
Coordination :
Centre de Sociologie Urbaine
IRESCO
59-61 rue Pouchet
75849 Paris Cedex 17

4-6 juin CONSTANTINE
L'état actuel et les perspectives des relations amont agriculture-industrie dans les pays du Maghreb.

Séminaire organisé par l'Université de Constantine.
Coordination :
Slimane Bedrani
CREAD
Rue Djamâl Eddine Ai-Afghani
El Hammadia
16340 Alger Bouzareah
Tél : (2) 94 12 72 / 94 16 62
Fax : (2) 94 17 16

13-16 juin NAIROBI
Gender, urbanization and environment.

Colloque organisé par l'Association Internationale de Sociologie (AIS).
Coordination :
Diana Lee-Smith
Mazingira Institute
P. O. Box 14564
Nairobi
Tel : 254 2 44 32 19
Fax : 254 2 44 46 43

30 juin - 3 juillet STRASBOURG
Les chantiers de la Recherche.

Neuvième rencontre des chercheurs sur le monde arabe et musulman co-organisée par l'AFEMAM et l'URA D 1540 du CNRS.
Coordination :
Association Française pour l'Étude du Monde Arabe et Musulman (AFEMAM)
Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III)
UFR Orient -Monde Arabe
13, rue de Santeuil
75005 Paris

APPELS A CONTRIBUTION

6-7 mai TUNIS
Les dimensions socio-culturelles des Maghrébins émigrés en Europe.

Colloque organisé par le Département de Sociologie de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Tunis 1.
Coordination :
Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis
94 Bd. du 9 avril 1938
1007 Tunis
Tél : 260-950
Fax : 567 551

8-11 mai ALGER
Cinquièmes journées du film scientifique.

Conférences-débats organisés par le Centre de Recherche sur l'information Scientifique et Technique (CERIST).
Coordination :
CERIST
Comité d'organisation du film scientifique
Rue des trois frères Aissiou
Ben Aknoun
BP Hydra
Alger
Tél : 79 00 42 / 79 01 96 poste 221

9-11 mai PARIS
Nouvelles Approches des systèmes de concurrence.

Colloque co-organisé par la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax et l'Université Paris II.
Coordination :
Riadh Zghal
Université de Sfax
Campus universitaire
Route de l'aérodrome km 4
BP 1088
3018 Sfax
Tél : 279 828
Fax : 279 139

17-21 juin CAMBRIDGE (Massachusetts)
Women, Information, and the Future.

Conférence internationale organisée par the Schlesinger Library au Radcliffe Collège.
Coordination :
Nancy Grey Osterud
Radcliffe College
10 Garden Street
Cambridge
Massachusetts 02138
Tél : (617) 495-8647

PROGRAMME Islam vécu et enjeux de la sainteté

Journée d'étude du 26 février 1994 tenue au centre de Rabat de l'IRMC
La sainteté maghrébine : sources et instruments d'analyse.

Après la formation d'un groupe de recherche pluridisciplinaire à Tunis, l'organisation de cette rencontre à dimension maghrébine constitue une nouvelle étape dans la création d'un réseau méditerranéen d'étude des religions et des religiosités. Réunissant une quinzaine de chercheurs, travaillant au Maroc, en Algérie et en Tunisie, elle visait à confronter les expériences et à jeter les bases d'une réflexion méthodologique en vue d'une meilleure connaissance historique, sociologique et anthropologique du phénomène de la sainteté au Maghreb.

Les intervenants ont surtout discuté la pertinence des usages de la "matière de base" (récits hagiographiques, textes historiques classiques, archives, travaux empiriques ou de terrain) servant à la formulation de leurs hypothèses de travail. Ils ont également exposé les difficultés théoriques et les obstacles pratiques rencontrés tout au long de leurs investigations.

La question principale était celle de savoir dans quelle mesure la lecture de ces sources pourrait mieux nous renseigner sur le fonctionnement de la sainteté à un moment donné et dans un espace précis.

Les recherches en cours basées sur des cas particuliers ont révélé d'une part, le souci d'assimiler les textes anciens ainsi que les connaissances produites sur la sainteté depuis un siècle au moins, et d'autre part, la volonté d'agencer un regard neuf sur une question qui exige des approches combinées, inspirées du vaste champ des sciences sociales.

Les deux séances de la journée ont traité tour à tour des sources écrites et orales en permettant d'identifier les différentes expressions de la sainteté selon les lieux (zawias, mosquées, montagnes, villes, communautés rurales), les époques (Moyen Age, période moderne et contemporaine) et les pratiques (thaumaturgiques, extatiques, schismatiques...).

Le débat et la synthèse ont abordé plusieurs points relatifs à la fascination qu'exerce la sainteté et l'intérêt actuel des chercheurs pour ce champ d'analyse de même qu'ils ont permis de discuter de ses multiples liens avec les mentalités et les sociétés.

En somme, la sainteté s'est révélée un excellent indicateur de la quête du sens tout en synthétisant les difficultés des catégorisations usuelles et l'arbitraire des typologies réductrices. Ce vecteur de sociabilité et de contestation-intégration sociale nécessite indéniablement un regard global prenant en considération ses multiples aspects de phénomène social total sans négliger le caractère transcendant du sacré qui le fonde et le recrée.

Des propositions concrètes en vue d'une connaissance en amont, encore à entreprendre, comme les atlas des lieux de sainteté par exemple ont été avancés lors de cette séance qui ouvre la voie à d'autres rencontres qui traiteront de la prégnance du religieux et ses connexions avec l'histoire et les cultures des sociétés maghrébines.

La prochaine réunion qui aura lieu à Tunis du 27 au 29 mai 1994 permettra d'étudier l'autorité des saints dans les trois monothéismes et au sein de l'espace méditerranéen occidental.

**RENCONTRE
DE CHERCHEURS**

1er Mars 1994-Tunis

Dans le cadre d'une rencontre pluri-disciplinaire, **René GALLISSOT**, historien, Professeur à Paris VIII et Codirecteur de l'institut Maghreb-Europe a présenté son récent ouvrage

Ces migrants qui font le prolétariat

Paris : Méridiens Klincksiek 1994
co-réalisé avec Nadir BOUMAZA et Ghislaine CLÉMENT.

SEMINAIRE ANNUEL
DE RECHERCHE
Carthage
IRMC - BEIT AL-HIKMA

SAVOIRS EN USAGES, SAVOIRS EN PARTAGE

Cinquième séance
23 février 1994

Pierre SIGNOLES

Professeur à l'Université de Tours
Directeur d'URBAMA (Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe)

L'espace du géographe

Les réserves formulées à l'encontre de la géographie - une "science molle" selon Fernand BRAUDEL - se sont appuyées sur l'absence d'une définition rigoureuse de l'objet et de la théorie géographiques.

Longtemps dominée par une vision réduisant la discipline à une science des lieux clairement distincte d'une science des hommes, la géographie a conservé une certaine difficulté à définir son appartenance soit aux sciences sociales et humaines, soit aux sciences de la nature - ses praticiens optant parfois pour une formule hybride pétrie de contradictions sur le plan épistémologique.

L'historique de la discipline révèle les déplacements d'une ligne de front opposant les pôles originels de la géographie. A partir des années 50-60, la tension entre géographie "physique" et géographie "humaine" s'est traduite par la constitution de trois courants dominants (néo-positivisme, géographie sociale, géographie culturelle). Depuis, la redistribution des branches de la discipline permet de distinguer trois types d'analyse conjugables: l'une *écologique* (la gestion par les sociétés des contraintes naturelles), l'autre *spatiale* (la distribution des lieux en flux, réseaux, noeuds...), la troisième *régionale* (les formations socio-spatiales, l'appropriation de l'espace, les territoires). L'usage très récent de la notion d'*espace géographique* n'est pas étranger à l'explicitation d'un nouveau paradigme des relations hommes-nature. Qualifiant *une production finalisée de la société*, un ensemble de lieux et de sujets associés par des inter-relations, cette notion intègre le mouvement historique et la complexité des logiques sociales. En restituant le milieu de l'activité sociale et les stratégies humaines agissant sur l'espace, elle vise le déchiffrement des applications locales de règles universelles d'organisation et de différenciation spatiales.

Une telle définition ancre résolument la géographie dans le champ des sciences sociales et favorise de multiples échanges avec les autres disciplines constitutives de ce champ.

(notes de séance)

Parmi les travaux à paraître et les récentes publications de P. SIGNOLES on mentionnera :
Direction de : *Réflexions liminaires sur la citoyenneté dans le Monde Arabe*, URBAMA, 1994, avec M. LUSSAULT et S. TARAF-NAJI

Direction de : *Pôles industriels et développement urbain : les cas de Gabès (Tunisie) et de Mohammedia (Maroc)*, URBAMA, 1990, avec J.F TROIN (à paraître 1995)
Espaces de production et villes au Maghreb, Maghreb-Machrek, 1994-1

Sixième séance
16 mars 1994

Bernard BOTIVEAU

Chargé de recherche au CNRS, IREMAM (institut de Recherches et d'études sur le Monde Arabe et Musulman) Aix-en-Provence

Pour une anthropologie politique du droit

Bernard BOTIVEAU, titulaire d'un Doctorat de science politique (*Shari'a islamique et droit positif dans le Moyen-Orient contemporain*), vient de recevoir l'habilitation à la direction de recherche. En tant qu'animateur et responsable pédagogique, il participe à de nombreuses activités d'enseignement et d'édition.

Outre ses articles et ses contributions à des ouvrages collectifs, on citera :

Loi islamique et droit dans les sociétés arabes, Karthala, Paris, 1993

L'Algérie par ses islamistes, Karthala, Paris, 1991 (en collaboration avec M.AL-AHNAF et F. FREGOSI)

Septième séance
22 avril 1994

Jean Louis BESSON

Maître de conférences à la Faculté des Sciences Economiques de l'Université des Sciences Sociales de Grenoble

La construction statistique des faits économiques et sociaux

SEMINAIRE ANNUEL
DE RECHERCHE
Rabat
IRMC - GERM

SAVOIR ECONOMIQUE ET MODERNITÉ

Quatrième séance
3 février 1994

Abdellah SAAF

Professeur à l'Université Mohamed V de Rabat
Professeur à l'Ecole Nationale d'Administration Publique

L'étude des politiques publiques au Maroc

Le regard que le politologue pose sur l'action publique au Maroc et sur la façon dont le savoir économique s'articule avec elle semble buter sur deux limites : d'une part, dans de nombreux domaines, la politique marocaine est souvent décrite en termes tactiques (moyen terme) là où une analyse en terme de politique publique suppose non seulement une autorité, un bien collectif à allouer et un choix de procédures, mais aussi une certaine continuité d'intentions et de réalisations. Continuité que pour leur part les économistes tentent de lire dans des lignes stratégiques (long terme) qui sous-tendent les pratiques de planification, ainsi que dans les tendances durables qui marquent la production et les échanges ; d'autre part, dans le contexte plus général de l'application des programmes d'ajustement structurels, l'acceptation progressive d'une contrainte externe de plus en plus homogènement répartie change également le sens de l'interrogation.

Est-il possible de penser en terme de politiques publiques ce qui ne pourrait être que des politiques sectorielles internes induites par une politique publique "constituante" d'origine externe, le PAS (programme d'ajustement structurel), qui ne laisserait place à aucun projet alternatif ?

Ces deux limites à l'interrogation sont aussi celles qui bornent la capacité de légitimation. En effet, autant l'efficacité (reconnue ou supposée) d'une politique publique est susceptible de renforcer cette légitimation, autant le poids d'un dispositif issu d'une dynamique internationale - quand bien même celui-ci se justifierait de prétentions à la rationalité économique - risque de l'affecter.
(notes de séance)

Abdellah SAAF anime et édite la revue *Abhâth*. Parmi ses nombreuses publications on citera : *Image politique du Maroc*, Okad, 1987
Politique et Savoir au Maroc, Smer, 1991
Chronique des jours de reflux, l'Harmattan, 1993

Cinquième séance
1er mars 1994

Driss BEN ALI

Professeur à l'Université Mohamed V de Rabat

Politiques économiques au Maghreb et modernité

Les experts internationaux mettent volontiers en équation réformes économiques et politiques comme si le processus de modernisation affectait de la même manière l'ensemble des lois de fonctionnement des sociétés. Le postulat renvoie au débat sur la relation entre transitions économique et politique actualisé par les mutations enregistrées à l'échelle internationale.

Plus concrètement la question peut être rapportée aux Programmes d'ajustement structurel et référée moins, à proprement parler, à la modernité qu'à la modernisation. Celle-ci, pour les pays en voie de développement, s'analyse en un facteur exogène, en un processus de diffusion. La notion d'"occidentalisation" serait appropriée à cet égard dès lors que l'on voudrait bien considérer qu'elle implique celle de reconstruction.

Au Maroc, la modernisation ainsi envisagée est indissociable de la colonisation et de la politique de Lyauté fondée sur le dyptique réformes-réhabilitation culturelle. Après l'indépendance, elle a été prise en charge par l'Etat marocain.

Les politiques induites par le Programme d'ajustement structurel participent de cette modernisation tendant à promouvoir des transformations économiques tout en stabilisant les formes d'organisation sociale.

L'articulation de l'économique et du politique se caractérise de la sorte par l'émergence d'une société civile sans que pour autant celle-ci soit antinomique d'une primauté de l'Etat.

(notes de séance)

Sixième séance
6 avril 1994

Bernard PERRET

Rapporteur général du Conseil scientifique de l'évaluation
Commissariat général au Plan

Les changements du travail et les limites de l'intégration par l'échange économique

S O M M A I R E

POSITIONS DE RECHERCHE 3

**LES EFFETS DE L'EMIGRATION
SUR LES SOCIÉTÉS DE DÉPART
AU MAGHREB : NOUVELLES DONNÉES
NOUVELLES APPROCHES**
Mostapha KHAROUFI

RECHERCHE EN COURS 10

**LE NORD-EST MAROCAIN :
POTENTIALITÉS ET RÉALITÉS
D'UNE RÉGION EXCENTRÉE.**
Abdelkader GUITOUNI

VIENT DE PARAITRE 16

REVUES 22

ESPACES DE RECHERCHE 24

CALENDRIER SCIENTIFIQUE 25

ACTIVITES DE L'IRMC 29

المحتويات

3 **مواقف بحث :**

**آثار الهجرة على المجتمعات المغاربية :
معطيات ومقاربات جديدة.**
مصطفى ذروفي

10 **بحوث بصدد الزجاز :**

**منطقة شمال شرق المغرب الأقصى :
واقع وامكانيات جهة غير مركزية.**
عبد القادر قيتوني

16 **آخر ما صدر**

22 **المجلات**

24 **فضاءات البحث**

25 **البرنامج العاهية**

29 **أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة**